Historique de L'A. L. 16 et de son Régiment organique le 116e R. A. L.
H. Charles-Lavauzelle, Éditeur militaire – Paris
numérisation : P. Chagnoux - 2012

HISTORIQUE DE L'A. L. 16

ET DE SON RÉGIMENT ORGANIQUE

Le 116e R. A. L.

PARIS

Henri CHARLES-LAVAUZELLE
Éditeur militaire
124, Boulevard Saint-Germain, 124

même maison à Limoges

1921

Historique de L'A. L. 16 et de son Régiment organique le 116e R. A. L.
H. Charles-Lavauzelle, Éditeur militaire – Paris
numérisation : P. Chagnoux - 2012

HISTORIQUE DE L'A. L. 16

et de son Régiment organique le 116e R. A. L.

———————

ORIGINE DE L'A. L. 16.

Le **2 août 1914**, l'artillerie lourde de campagne française ne se composait que de quelques groupes de 155C. Rimailho stationnés sur le territoire de diverses régions et dont l'emploi tactique était réservé aux commandants d'armée.
Pratiquement, nous sommes entrés en guerre, avec une A. L. très réduite à laquelle l'ennemi a opposé, dès le début, des régiments d'A. L., armés d'obusiers de 150, à raison de un par C. A., des groupes d'obusiers de 105, à raison de deux par division, et de groupes de 210mm (artillerie d'armée). Cette artillerie était à tir rapide ou accéléré, son emploi tactique avait été longuement mûri en temps de paix, au cours des manœuvres d'ensemble. Ses liaisons avec l'infanterie avaient été étudiées ; c'était une très grande force.
Ceux qui ont participé aux combats de la première année de la guerre se souviennent de la terrible épreuve que fut le sentiment d'impuissance né de cette situation. Ils se souviennent aussi, et en conservent une légitime fierté, du sursaut d'énergie qui leur permit de remporter sur une armée double en nombre, formidablement outillée, et certaine de son triomphe, les éclatantes victoires dont **la Marne** fut le couronnement.
Dès **septembre 1914**, nos Rimailho étaient, pour la plupart, à bout d'usage, et nous étions désormais dépourvus d'artillerie lourde. On équipa des batteries de siège et de place, et on entreprit de créer une artillerie lourde de campagne puissante et mobile. Cela n'était possible qu'à très longue échéance, un an au moins. Pourrions-nous, à la fois, tenir jusqu'à cette échéance et gagner de vitesse dans la construction de cette artillerie un ennemi qui, de son côté, se lançait à corps perdu dans le renforcement de sa dotation initiale et mettait en jeu une puissance industrielle incomparablement plus développée que la nôtre ?
L'armée française a tenu, et l'industrie française, répondant à son appel, a, dans les délais qu'elle s'était fixés, commencé à lui donner l'artillerie lourde qui a si puissamment contribué à la victoire définitive de nos armes.
La construction du matériel lourd n'était pas le seul problème à résoudre : il fallait aussi créer des régiments, spécialiser un personnel, former et instruire des cadres.
L'ampleur de ces diverses opérations, conduites simultanément, n'apparaît avec netteté qu'à ceux qui connaissent les choses de l'artillerie. Ceux-là seuls peuvent comprendre l'effort et la puissance d'organisation que représente la création de toutes pièces, en pleine guerre, de l'artillerie lourde d'une armée de 8 millions d'hommes.
Les grandes étapes de cette création ont été les suivantes :

1° Création de batteries lourdes rattachées aux dépôts des régiments d'artillerie de campagne et alimentées par eux en hommes et en chevaux (**printemps 1915**).

2° Création de batteries lourdes de dépôt annexées à certains dépôts d'artillerie de campagne et

alimentant en hommes et chevaux les unités d'artillerie lourde des armées (**juillet 1915**).

3° Création de dépôts autonomes d'artillerie lourde à raison d'un dépôt par brigade d'artillerie (**26 août 1915**).
Le dépôt d'artillerie lourde de la 16e région (n°116) est créé le **16 septembre 1915**. Il est établi à Castres, sous les ordres du lieutenant-colonel **CHOYER**. Il comprend trois batteries :
63e batterie, prélevée sur le dépôt du 56e R. A. C. ;
65e batterie, prélevée sur le dépôt du 3e R. A. C. ;
69e batterie prélevée sur le dépôt du 9e R. A. C.
Le personnel de ces batteries reçoit l'instruction sur les matériels lourds de modèle ancien, qui constituent encore l'armement presque exclusif de l'A. L. aux armées (95, 120 L., 155 L.).

4° Multiplication des groupes d'A. L., par prélèvement, sur les dépôts d'artillerie de campagne, constitution des A. L. de C. A. et des A. L. divisionnaires, et, en particulier, création de l'A. L./16, le **26 janvier 1916**.
A cette date, le 116e comprend huit groupes, composés et répartis comme suit :
1er groupe (105 L.), 2e groupe (120 L.), constituent l'A. L./16.
3e groupe (105 L.), 4e groupe (120 L.), constituent l'A. L./32.
5e groupe (155 L.), 6e groupe (155 L.), 7e groupe (155 C.), 8e groupe (155 C.), doivent constituer l'A. L. d'armée.

5° Création (**15 février 1918**) de régiments d'A. L. à la disposition du commandant en chef, et, en particulier, du 316e R. A. L., qui doit comprendre cinq groupes, savoir : 5e, 7e, 8e groupes du 116e R. A. L. ; deux groupes à créer ultérieurement.
Le 116e R. A. L. reconstitue les trois groupes perdus.

6° Création (**18 juillet 1918**) de régiments lourds armés d'un calibre unique, et, en particulier, du 416e R. A. L. (trois groupes), armé de 155 L., et du 456e R. A. L. (trois groupes), armé du 116e.
L'un des groupes du 416e est constitué par le 3e groupe du 116e.

7° Rattachement au 116e R. A. L. du 3e groupe du 316e R. A. L. Dissolution des 2e et 4e groupes du 116e (**juillet 1918**).
Tous les groupes ainsi formés ont été administrés jusqu'à la fin de la guerre, ou jusqu'à leur dissolution, par le dépôt du 116e R. A. L., commandé par le lieutenant-colonel **CHOYER**, puis par le colonel **DIRAT**.

Cette énumération sommaire des unités créées pendant la bataille donne la mesure de l'effort d'organisation qui a été accompli en pleine guerre.

En ce qui concerne particulièrement l'A. L./16, on peut résumer comme suit sa vie jusqu'à ce jour :
26 janvier 1916 : création de l'état-major de l'A. L./16 ; **du 26 janvier 1916 au 30 mai 1918** l'A. L./16 comprend : un groupe de 105, un groupe de 120 L.
Le **30 mai 1918**, l'A. L./16 est portée à trois groupes par l'adjonction d'un groupe armé de 155 L. 77/14.
Le **12 juillet 1918**, le groupe de 120 L. passe à l'A. L./9.
Le **14 juillet 1918**, le groupe de 155 L. passe au 416e.

Le **29 juillet 1918**, un nouveau groupe de 155 L. est affecté à l'A. L./16, qui conserve cette disposition jusqu'à la fin de la campagne.

Tableau des opérations auxquelles a pris part l'A. L. 16 pendant la campagne.

1916. — **Du 26 janvier au 9 juillet**, opérations sur le front de **l'Aisne** ; **du 9 juillet 1916 au 24 janvier 1917**, déplacement vers **l'Argonne** et séjour au **camp de Bauge**.

1917. — **Du 24 janvier au 4 octobre**, opérations sur le front de **Verdun-rive gauche** ; **du 4 novembre au 25 mars 1918**, opérations en **Alsace**.

1918. — **Du 5 mai au 11 juillet**, opérations dans **les Flandres** ; **du 1er août au 25 août**, opérations en **Lorraine** ; **du 8 septembre au 16 septembre**, opérations sur **la Vesle** ; **du 23 septembre au 11 novembre**, opérations devant **la forêt de Saint-Gobain**, passage de **la Serre**. Poursuite de l'ennemi jusqu'à **Vervins**.
Après l'armistice, le **11 novembre 1918**, le 116e R. A. L. stationne :
Du 11 novembre au 18 décembre, à **Vervins**.
Du 24 décembre au 14 février 1919, à **Pont-Sainte-Maxence**.
Du 17 mars au 30 juillet, à **Wambrechies**.
Le **2 août 1919**, le 116e R. A. L. fait son entrée à **Castres**.

I. — OPÉRATIONS SUR LE FRONT DE L'AISNE
Du 26 janvier au 9 juillet 1916.

Au moment de la création de l'état-major de l'A. L./16 (**26 janvier 1916**), la composition du 116e R. A. L., telle qu'elle est prévue par la réorganisation du **31 octobre 1915**, n'est pas encore réalisée.
Le régiment comprend :
Un état-major : colonel **BARBIER**, capitaine **LARRIEU**, sous-lieutenant **MUGNIER**, sous-lieutenant **REY**.
Un groupe de deux batteries de 120 L. (2e groupe) : chef d'escadron **MERLIN**, capitaine **DOMÉJEAN** (21e batterie), capitaine **BONNEAU** (22e batterie), sous-lieutenant **LÉGER** (section de munitions).
Le **5 février 1916**, par **Baulne** (où est maintenue la 21e batterie, atteinte d'une épidémie de gale), **Caussancourt** et **Mareuil-sur-Dôle**, l'A. L./16 prend position dans la région de **la ferme Carrière-l'Évêque** (**sud de Soissons**) en liaison avec l'artillerie du 16e C. A. établie au **château d'Écuiry** ; quatre batteries de position (trois de 120 L. et une de 155 L.), sont placées sous le commandement tactique du colonel commandant l'A. L./16.
Mission : contre-batterie, interdiction éventuelle de **ponts de l'Aisne**.
Le **22 février**, le chef d'escadron **de SAINT-MARTIN** remplace, dans le commandement du 2e groupe, le chef d'escadron **MERLIN**, promu lieutenant-colonel à titre temporaire et nommé au commandement de l'A. L./15 [1].
Le calme règne dans le secteur jusqu'au **22 février** ; à cette date, l'artillerie allemande exécute sur

(1) Le lieutenant-colonel **MERLIN** fut tué peu après sur le front de Champagne.

nous des tirs de contre-batterie et bombarde **Soissons**. Est-ce une préparation d'attaque ?
L'A. L./16 est renforcée par deux batteries de 155 L., qui sont établies à **l'arbre de Bourges** et vers **Saconin** ; deux batteries de 120 L., qui sont établies à **Pavillon** et **Serches**.
La batterie **DOMÉJEAN** rejoint et s'établit au **Breuil**.
Des emplacements éventuels de batterie sont reconnus ; les carnets de tir de ces emplacements sont établis, des tirs de contre-batterie sont effectués, soit par observation terrestre, soit avec le concours de l'escadrille M. F. 50.
Mais l'activité déployée par l'ennemi sur notre front n'était qu'une diversion à l'attaque principale projetée sur **Verdun**.
Dès que cette attaque est en cours, le calme renaît sur **le front de l'Aisne**.
Le **27 mars**, le colonel **BARBIER**, nommé au commandement de l'artillerie du 21e C. A., passe le commandement de l'A. L./16 au lieutenant-colonel **KELLER**.

II. — DÉPLACEMENT VERS L'ARGONNE.
Séjour au camp de Bauge.
(**Du 9 juillet 1916 au 24 janvier 1917**.)

Retiré le **9 juillet** du **secteur de l'Aisne**, le 16e C. A. est dirigé vers l'Est. L'A. L./16 cantonne, le **9**, à **Hartennes** ; le **10**, à **Grisolles** ; **du 11 au 18**, à **Mont-Saint-Père**, d'où elle est transportée par voie ferrée à **Civry-en-Argonne** (**19 juillet**).
Le **22 juillet**, le général commandant le 16e C. A. (général **GROSSETTI**) est avisé que le 16e C.A. relèvera prochainement le 13e C. A., engagé sur la rive gauche.
Le commandant de l'A. L./16 prend contact avec le commandant de l'A. L. du secteur du 13e C. A.
Mais un contre-ordre annule le projet de relève.
L'A. L./16 est dirigée, par **Triaucourt**, **Foucaucourt** et **Waly**, sur **le camp de Bauge** (1.500 mètres ouest de **Froides**), où elle arrive le **4 août**.

Séjour au camp de Bauge.

L'A. L./16 relève, au **camp de Bauge**, l'A. L./5. Le groupe **de SAINT-MARTIN** relève au sud de **la Croix-de-Pierre** les batteries du 2e groupe du 105e R. A. L.
Tactiquement, l'A. L./16 entre dans la groupement d'A. L. A. commandé par le colonel **TOUPNOT** et comprenant :
Deux groupes de 120 L., dont le groupe **de SAINT-MARTIN** : A. L./16.
Un groupe de 155 L., un groupe de 95, un groupe de 90, un groupe de mortiers de 220, servis par un personnel du 3e régiment d'artillerie coloniale, du 8e et du 11e régiments d'artillerie à pied.
Le secteur est calme. Seul, **le piton de Vauquois**, dont la possession nous est toujours disputée et où les lignes sont presque au contact l'une de l'autre, est le théâtre d'une guerre de mines soutenue d'une lutte incessante à coups de bombes et de grenades, et de bombardements intenses par l'artillerie ennemie.
L'observatoire de l'A. L./16 est établi sur le piton. Les batteries sont dissimulées sous bois, hors de vue des observateurs aériens. Il en est de même des batteries ennemies. Il en résulte que les tirs de contre-batterie sont difficiles et ne peuvent être tentés qu'avec le concours de l'observation aérienne.
Au cours d'un de ces réglages de tir, l'avion du lieutenant observateur **LOUVET**, de l'escadrille M. F. 50, est descendu en flammes dans nos lignes par un avion ennemi.

Le **23 septembre**, le lieutenant-colonel **KELLER** remplace le colonel **TOUPNOT** dans le commandement du groupement d'A. L. A.
Une longue période de pluie vient réduire encore l'activité déjà très faible de l'artillerie dans ce secteur et permet au commandement d'employer une partie du personnel des batteries à l'amélioration des liaisons du secteur par voie étroite.
Au mois de **novembre 1916**, les dépôts de munitions d'A. L. de **la Tuilerie-Vieille**, **Auzeville**, **Paroix**, **Aubreville**, **La Nove**, ont pu être reliés, par voie de 0m,60 et de 0m,40, à toutes les batteries d'A. L. du secteur.
Le **9 octobre**, l'A. L./16 appuie vers l'est et s'établit à la lisière sud du **bois de Paroix** (**forêt de Hesse**), à l'extrême-gauche du front de bataille de **Verdun**.
L'hiver s'annonce rigoureux. Il neige abondamment, l'activité de combat devient très faible.
Le **24 décembre**, le capitaine **LARRIEU**, adjoint au lieutenant-colonel commandant l'A. L./16, est affecté au 9e R. A. C.
Le **23 janvier 1917**, l'A. L./16 effectue un changement de position et s'établit plus à l'est : une batterie dans **le bois de Dombasle** (**sud-est d'Avocourt**), une batterie dans **le bois d'Esnes**. Le P. C. A. L. est établi à **la cote 357** (**1 kilomètre nord de Sivry-la-Perche**). La zone d'action de l'A. L./16 englobe **le Mort-Homme** et **la cote 304**, points particulièrement sensibles, où les coups de main sont fréquents. L'A. L./16 exécute des tirs de contre-batterie, de C. P. O., de harcèlement. Elle est elle-même, en particulier la batterie **BONNEAU**, fréquemment contrebattue par l'artillerie ennemie.
Au début de **février 1917**, les deux batteries de l'A. L./16 changent de position et s'établissent dans **le bois de Lombéchamp** : leur déplacement est rendu très pénible par l'épaisse couche de neige qui recouvre le sol.
Le **16 février**, le capitaine **BONNEAU** remplace à l'état-major de l'A. L./16 le capitaine **LARRIEU**, affecté au 9e R. A. C., et passe le commandement de sa batterie au lieutenant **DARROY**. Le **18**, le P. C. de l'état-major de l'A. L./16 est transféré à **Rampont**.
Le **5 mars**, la 2e batterie de 105 (capitaine **MAYEUR**) du 1er groupe organique du 116e R. A. L. rejoint l'A. L./16. Cette batterie est en position sur **la rive droite de la Meuse** depuis le début de l'attaque allemande sur **Verdun**. Elle a participé aux combats d'**Haucourt**, de **Malancourt**, de **la cote de l'Oie**, de **la cote du Talon**, du **bois de Cumières** et du **bois des Corbeaux**. Elle a contrebattu les batteries adverses du **bois des Forges**, de **Drillancourt**, de **Gercourt**, de **Guisy** et de **Montfaucon**. Elle connaît donc parfaitement le secteur. Elle prend position : une section à 1 kilomètre nord de **Vigneville**, une section près du **fort de Vacherauville**. En liaison avec tous les bons observatoires de la région, cette batterie exécute de jour des tirs sur les objectifs (troupes en marche, convois automobiles) qui apparaissent sur les routes de **Forges**, **Dannevaux**, **Consenvoye**, **Malancourt**, **Montfaucon** ; de nuit, des tirs de harcèlement sur **la station de Consenvoye**, terminus des ravitaillements de l'ennemi par vois ferrée.
Le **18 mars**, après un bombardement violent, l'ennemi attaque **le Mort-Homme** et **la cote 304**. Nos batteries de **la forêt de Hesse** et, en particulier, la 22e sont soumises à un tir intense d'obus toxiques, mais remplissent néanmoins leur mission. L'attaque échoue dans son ensemble. Les maréchaux des logis **FOL** (Charles) et **BOYER** (Paul) sont cités, pour leur belle conduite, à l'ordre de la brigade ; le maréchal des logis **BOYER**, ayant été intoxiqué, rejoint son poste aussitôt après avoir reçu des soins sommaires, déclarant à ceux qui tentaient de l'en dissuader : « Les hommes y sont, je dois y être. »
Avec le beau temps l'activité du combat devient plus grande. Le point le plus sensible de notre front est toujours **la cote 304**, observatoire de premier ordre, dont l'ennemi tente fréquemment de s'emparer, mais en vain.

Le **9 juin**, le capitaine **DOMÉJEAN**, commandant la 21e batterie, nommé au commandement d'un P. A., est remplacé à la tête de la 21e batterie par le lieutenant **PÉCOUL**. A la même date, le P. C. de l'A. L./16 est transporté de **Rampont** à **la cote 357**, observatoire donnant des vues excellentes sur l'ensemble du front de la rive gauche.
Ce déplacement indique qu'une offensive française est prochaine. En effet, le **15 juin**, la 22e batterie est portée au nord de **Vigneville** ; le groupe **SAINT-MARTIN** est porté à la lisière sud des **bois Bourrus**. Le **29**, arrivent les premiers éléments de l'artillerie de renforcement (5e et 6e groupes de 120 L.). Le **7 juillet**, les 1re et 3e batteries de 105 du 1er groupe organique du 116e, sous le commandement du capitaine **BATIER** et du lieutenant **CHARMASSON**, rejoignent l'A. L./16 ; le 1er groupe est ainsi reconstitué sous les ordres de son chef, le capitaine **VIALA**. Les deux groupes du 116e R. A. L. se trouvent ainsi, pour la première fois, réunis.
Le 1er groupe s'établit au nord de **Vigneville**.
Dans tout le secteur, l'opération de renforcement de l'artillerie se poursuit méthodiquement.
Pressentant l'attaque, l'ennemi prend les devants et, au **début** de **juillet**, donne, une fois de plus, l'assaut du front **cote 304** – **Mort-Homme**, en appuyant son attaque d'un bombardement intense par obus toxiques et d'une nappe de liquides enflammés. L'attaque réussit à entamer nos lignes en plusieurs points, mais **la cote 304** reste entre nos mains.
Le **17 juillet**, les positions perdues sont reprises ; le front ancien est même dépassé en certains points, en particulier à **la cote 304**, où notre nouvelle ligne s'établit sur le versant nord de la crête, nous assurant ainsi un sérieux avantage pour les opérations ultérieures.
Le **8 juillet**, le capitaine **MIALIN**, ex-chef du S. R. A. du 16e corps, remplace, dans le commandement du 1er groupe, le capitaine **VIALA**. Le **1er août**, le chef d'escadron **RENOU** remplace, dans le commandement du 116e R. A. L. le lieutenant-colonel **KELLER**, nommé au commandement de l'A. D./40.
Une offensive française sur le front de la rive gauche est imminente, et les préparatifs se poursuivent hâtivement.
Des batteries de plus en plus nombreuses prennent position autour de nous ; une rangée de ballons, de plus en plus dense, barre le ciel derrière nous ; le nombre des avions augmente sans cesse ; l'aviation de réglage multiplie ses vols ; la canonnade des cent cinquante pièces réunies sur ce front de 8 kilomètres devient de jour en jour plus intense. Les batteries allemandes de **Forges**, **des passerelles de Don**, **du Vardar**, **de la Cerna**, **de la Besace**, **de l'ouvrage Marchand** (entre **Malancourt** et **Béthincourt**) sont soumises à des tirs de destruction. Celles plus éloignées, des **Grands-Prés**, de **Gercourt** de **la cote 281** et de **Guisy**, sont neutralisées. **Les dépôts et la station de Consenvoye**, le village de **Gercourt**, **Guisy** et **Montfaucon**, **les passerelles du ruisseau de Forges** sont soumis à des tirs de harcèlement.
Un tir heureux sur objectif fugitif permet à l'une de nos batteries de mettre hors de combat une section d'autos-canons en marche sur **la route de Béthincourt – Guisy**.
Les photos aériennes nous permettent de suivre au jour le jour les résultats de nos destructions. Ces résultats sont encourageants ; certains emplacements de batteries sont complètement retournés, les passerelles sont détruites, les tranchées principales nivelées.
L'attaque projetée doit se déclencher sur **les deux rives de la Meuse**. Son objectif est limité, pour notre secteur, à la conquête de tout le terrain jusqu'au **ruisseau de Forges**. **Le Mort-Homme** est le « gros morceau » à enlever. Il est hérissé de défenses et pourvu de places d'armes souterraines. Nos pièces de 400 et de 370 s'efforcent d'écraser ces abris et d'en obstruer les entrées.
L'artillerie ennemie reste muette le jour. La nuit, elle montre de la nervosité en effectuant des tirs sur zone à obus toxiques qui nous infligent quelques pertes (maréchal des logis **HENRY** et

canonnier **COMPIGNE**, 1re batterie, blessés ; canonnier **MIR**, 2e batterie, intoxiqué).
L'attaque est déclenchée le **20 août**, à 5 heures.
D'un seul bond, notre infanterie atteint son objectif et borde **le ruisseau de Forges**, de **Béthincourt** à **la Meuse** : **le Mort-Homme** et **la cote de l'Oie** sont à nous. Les pertes sont insignifiantes. Un grand nombre de prisonniers et un matériel considérable tombent entre nos mains.
A notre gauche, **la cote 304** a résisté à l'attaque. Mais, désormais, prise de flanc par nos tirs, elle sera enlevée le **24**.
Dès le **21 août**, nos batteries sont portées en avant et les difficultés de ce cheminement à travers le chaos d'un sol broyé, crevassé, hérissé de débris de fils de fer barbelés, coupé de tranchées béantes, sont pour nous tous, auteurs de ce chaos, la plus précieuse récompense.
Les batteries **DARROY** et **PÉCOUL**, du groupe **SAINT-MARTIN**, s'établissent près des ruines du village de **Marze**.
Le groupe **MIALIN** prend position au **Mort-Homme**, deux batteries au **ravin de Curlu** (1re batterie).
Ce déplacement est effectué sous le feu de l'ennemi, qui s'est en partie ressaisi et qui arrose tout le secteur d'obus toxiques.
Peu à peu, tandis que la densité de l'artillerie du secteur diminue par le retrait de nombreuses batteries, celle de l'artillerie allemande augmente. Nos batteries sont fréquemment soumises à des tirs de gros calibres. Le **16 septembre**, deux pièces de la batterie **CHARMASSON** sont mises hors de service, et le canonnier **DAYDÉ** est blessé.
Le **5 septembre**, un de nos convois de ravitaillement, commandé par le maréchal des logis **LATINIER**, est pris sous le eu de l'artillerie ennemie à l'entrée de **la Hayette** : les canonniers **SAMSON** et **CROUZET** sont blessés, plusieurs conducteurs sont légèrement intoxiqués. Malgré ces pertes, le convoi assure sa mission.
Le **9 septembre**, au même point, un autre convoi de ravitaillement est pris de même sous le feu ennemi ; un obus percute sur un des chariots, incendie les gargousses et fait éclater plusieurs obus ; les chevaux sont tués, les deux conducteurs (**POINTEL** et **BOU-AMRAN-SALEM**) s'en tirent avec de légères blessures.
Le **4 octobre**, l'A. L./16 est relevée par l'A. L./2. Le groupe **MIALIN** se rassemble à **Blercourt**, après avoir, pendant vingt mois, participé à toutes les opérations sous **Verdun** et tiré environ 260.000 obus.
Le groupe **SAINT-MARTIN** se rassemble le **6** au **camp de Sivry**.

III. — PÉRIODE DU 4 OCTOBRE AU 4 NOVEMBRE 1917.

Les **10**, **11 et 12 octobre**, après avoir stationné trois jours à **Laimont** (14 kilomètres nord-ouest de **Bar-le-Duc**) (1er groupe et état-major du 116e R. A. L.) et à **La Neuville-sur-Ornain** (2e groupe), le 116e R. A. L. est embarqué à **Mussoy** et **Révigny**, à destination de **Vesoul**, où il débarque les **11**, **12 et 13 octobre**. Le 1er groupe s'établit au cantonnement à **Flagny-Varogne** et **Vellefrui**, le 2e groupe à **Mailleroncourt** et à **La Villeneuve-Belleroy**. L'état-major du régiment reste à **Vesoul**.
Après quinze jours de repos absolu, le régiment fait mouvement par voie de terre dans la direction de **Belfort**.
Le **3 novembre**, les deux groupes de l'A. L./16 sont mis à la disposition du général commandant le 33e corps d'armée ; ils viennent cantonner le soir même à **Fontenelle**, **Petite-Croix** et **Bretagne** (nord-est de **Belfort**).

IV. — OPÉRATIONS EN ALSACE.
(**Du 4 novembre 1917 au 25 mars 1918**.)

Dans la **nuit du 4 au 5 novembre** les groupes prennent position, le 1er à 1 kilomètre sud de **Ballesdorf**, le 2e dans **le bois de Hagenbach** (**est de Dannemarie**).
Le secteur de **Ballesdorf** a toujours été et est encore des plus calmes. Bien que situé à 3 kilomètres des lignes, le village de **Ballesdorf** n'a encore subi aucun bombardement sérieux et a conservé toute sa population.
Dès son entrée en ligne, l'A. L./16 appuie un coup de main sur **le saillant du Schonholtz** (**3 kilomètres 500 au nord d'Altkirch**). Le **7 novembre**, ce saillant est enlevé. L'ennemi ne réagit que tardivement ; le **17 novembre**, il essaie en vain de reprendre le saillant perdu, après avoir tenté de neutraliser nos batteries par des tirs à obus toxiques, mais n'obtenant d'autre résultat que l'intoxication d'une cinquantaine de nos chevaux.
Retirée du front dans la **nuit du 19 au 20 novembre**, l'A. L./16 cantonne le **21** à **Massevaux**, dans le secteur montagneux et boisé tenu par le 16e C. A. Ce secteur est calme. La ville de **Thann**, située à 1.500 mètres à l'intérieur de nos lignes, n'est soumise qu'à de rares et peu sévères bombardements, et le travail de ses usines n'a pas été interrompu.
Le **30 novembre**, l'A. L./16 entre en position : 1re batterie au nord de **Guevenheim** ; 2e batterie, à 800 mètres de **Limbach** ; batterie **PÉCOUL**, au sud de **Guevenheim** ; batterie **DARROY**, à 500 mètres sud-est de **Rodern** ; la 3e batterie stationne momentanément à **Étueffant**.
Le **4 décembre**, l'aviation ennemie, nettement supérieure en nombre à la nôtre, effectue de nombreuses reconnaissances au-dessus de nos positions d'artillerie. Le **5**, une section de la batterie **MAYEUR** est soumise à un tir d'obus de 210 qui dure trois jours ; une partie de ses munitions est détruite, ses deux canons sont enterrés par les obus.
L'autre section, établie à 150 mètres en arrière, paraît n'avoir pas été repérée.
La section avancée change de position le **10 décembre** et s'établit à 800 mètres est de **Bourbach-le-Bas**. L'emplacement, abandonné par elle, continuera, jusqu'à la **fin** de **mars**, à être systématiquement bombardé par l'artillerie ennemie.
Les batteries **d'UTRUY** et **DARROY** sont, de même, soumises à des tirs de gros calibres, mais moins soutenus que le précédent. Cette activité insolite de l'artillerie ennemie ne s'exerce pas seulement sur nos batteries. Le village de **Limbach**, jusqu'ici épargné, est sévèrement bombardé : de nombreux habitants sont tués, une partie de la population s'enfuit.
Les batteries ennemies sont réparties sur le terrain en deux groupements principaux : l'un, dans **la forêt de Nomenbruch** ; l'autre, dans **la forêt de Sandgruben**. Afin d'éviter tout repérage par nos observatoires terrestres, l'ennemi tend, pendant ses tirs, en avant de ses batteries, un épais nuage de fumée ; il fait de même lorsqu'une de ses batteries est prise sous notre feu, pour empêcher nos observateurs terrestres d'observer les points de chute. Le repérage au son permet heureusement de situer exactement les batteries ennemies et de les contrebattre.

Nota. — Le **19 novembre**, le capitaine **BATIER** est affecté à l'artillerie du 16e C. A. , en remplacement du chef d'escadron **VÉSIGNE**. Le lieutenant **d'UTRUY** prend le commandement de la 1re batterie le **27 novembre** ; le capitaine **MIALIN**, commandant le 1er groupe, est promu chef d'escadron ; le **29**, le chef d'escadron **RENON**, commandant le 116e R. A. L., est nommé lieutenant-colonel.

Entre le 15 décembre et la fin de janvier 1918, toute la région est sous la neige ; nos communications avec l'arrière sont, de ce fait, rendues assez difficiles. Malgré le froid intense qui sévit, des coups de main sont, de part et d'autre, fréquemment exécutés. Au cours d'une de ces actions, le canonnier **HAMER** (3e batterie) est grièvement blessé ; il succombe six jours après à ses blessures.
Au **début** de **février**, dès que la disparition de la neige le permet, il est procédé à la détermination de nombreux emplacements de batteries de renforcement, indice probable d'une opération prochaine. Plusieurs batteries lourdes viennent, en effet, prendre position dans le secteur. Nous sommes avisés que la 32e D. I. doit exécuter une reconnaissance offensive sur **le Kalberg** et **Aspach-le-Bas**. Ce dernier village est, croit-on, puissamment organisé et hérissé de mitrailleuses. Aussi est-il soumis à un bombardement sévère, qui jette bas la plupart des maisons. L'A. L./16 contribue à la préparation par des tirs de destruction sur les batteries lointaines et des tirs de harcèlement et d'interdiction.
Le **23 février**, la 32e D. I. entreprend l'opération prévue et fait de nombreux prisonniers, mais un brouillard très dense ne lui permet pas d'exécuter intégralement sa mission.
A partir du **23 février**, l'ennemi fait preuve, dans notre secteur, d'une activité soutenue, qui ne cessera que vers la **fin** du mois de **mars**. Son infanterie exécute de nombreux coups de main, et son artillerie, des tirs de contre-batterie, en particulier sur la batterie **d'UTRUY**, qui perd cinq canons et une grande partie de ses munitions, et dont les abris sont démolis à plusieurs reprises. Cette batterie est déplacée vers le **15 mars** et établie dans **le bois de Wiederschlag**, à l'est de la **route de Guevenheim à Soppe-le-Haut**. Le brigadier **BLOSSIER**, le téléphoniste **TARDIVAT** et le trompette **BEUDON** sont, pour leur belle conduite au cours des bombardements de la batterie, cités à l'ordre du régiment.
Le déclenchement de l'offensive allemande sur **Amiens** a pour effet de mettre fin, sur notre front, à une activité dont le seul but était de faire diversion à l'attaque principale. Le 16e C. A. est alors retiré du front. Le 116e R. A. L. stationne le **26 mars** à **Rongemont-Château** et **Magny**.
En **janvier 1918**, a été créée au 1er groupe une colonne de ravitaillement sous le commandement du lieutenant **BLOT**.

V. — DU FRONT D'ALSACE AU FRONT DES FLANDRES.

Le 116e R. A. L. s'embarque en chemin de fer à **Belfort** le **29 mars**, débarque les **30 et 31 mars** à **Verberie** et **Estrées-Saint-Denis**, et cantonne le **31** à **La Neuville-Ron**. Nous recevons communication de l'ordre ci-après du général en chef :

Grand Quartier Général

———

Le **27 mars 1918**.

ORDRE GÉNÉRAL N° 104.

L'ennemi s'est rué sur nous dans un suprême effort. Il veut nous séparer des Anglais pour s'ouvrir la route de **Paris**.
Coûte que coûte, il faut l'arrêter. Cramponnez vous au terrain. Tenez ferme, les camarades arrivent.

Tous réunis, vous vous précipiterez sur l'envahisseur. C'est la bataille ! Soldats de **la Marne**, de **l'Yser** et de **Verdun**, je fais appel à vous : il s'agit du sort de **la France**.

Signé : **PÉTAIN**.

Nous pensions être immédiatement engagés. Mais le **2 avril** nous sommes dirigés, non vers le front, mais vers la région sud de **Beauvais**, où nous serons en réserve. En fait, une seule des trois étapes prévues pour notre déplacement est effectuée : le **3 avril**, le 116e stationne à **Angy**, **Bury** et **Ménard** d'où il se porte le **4** à **Cires-les-Mello**. Notre mission est de préparer la mise en place éventuelle de l'artillerie dans cette région.
Du 5 au 11 avril, il est procédé à la recherche des observatoires et à leur aménagement sommaire.
Le **12**, nous sommes définitivement orientés vers le nord-ouest, et, par **Amenil**, **Escames**, **Agnières**, **Thieulloy**, **Fourdrinoy**, **Vignacourt**, nous arrivons le **19** à **Hem**, **Haute-Visée** et **Ransart**, à l'ouest de **Doullens**, à l'intérieur de la zone anglaise. Nous stationnons huit jours en ces points et ce séjour est employé à la remise en main de tout le personnel, en particulier des spécialistes (signaleurs, téléphonistes) et à la remise en état du matériel.
Après l'arrêt de sa première ruée vers la mer, par **Amiens**, l'ennemi tente presque aussitôt sur le front des **Flandres** la percée vers **Calais**.
Dès que cette deuxième attaque est engagée, le 16e C. A. est mis à la disposition du détachement de l'armée du Nord.
Par **Nuncq** et **Coupelle**, le 116e se porte sur **Rubrouck**, **Tatinghem** et **Saint-Martin-en-Laërt**, où il stationne le **30 avril**, à une étape du front.
Depuis un mois il a parcouru sur route 450 kilomètres.

VI. — OPÉRATIONS DANS LES FLANDRES.

L'offensive allemande vise **Calais** par la ligne des monts (**Kemmel**, **mont Noir**, **mont Rouge**, **mont Vidagne**, **Scherpenberg**) qui dominent la plaine basse des **Flandres**. Déjà, **le Kemmel** est pris. Le 16e C. A. va pour la deuxième fois, et presque sur le même terrain où il a opéré en **1914**, au cours de la bataille d'**Ypres**, barrer à l'ennemi la route de la mer.
Dans la **nuit du 3 au 4 mai**, le 1er groupe prend position au carrefour de **Busselboom** (2 kilomètres sud-est de **Poperinghe**) ; la nuit suivante, le 2e groupe s'établit au nord-est de **Boescheppe**. L'A. L./16 fait partie d'un groupement placé sous les ordres du lieutenant-colonel **RENON**, commandant l'A. L./16 et comprenant :
Les deux groupes du 116e R. A. L., deux groupes de 155 L., deux groupes de 105, un groupement d'action lointaine d'artillerie d'armée (155 G. P. F. et 145).

Nota. — Le **10 mars**, les 21e batterie (**PÉCOUL**) et 22e batterie (**DARROY**) deviennent 4e et 5e batteries du 2e groupe du 116e R. A. L.

Un observatoire, commun à toutes les unités du groupement, est établi au **mont Noir**. Toutes les ressources en personnel et matériel de liaison sont mises en commun pour assurer coûte que coûte, la liaison de cet observatoire avec les batteries. Grâce au dévouement de tous, cette liaison peut être assurée et permet d'exécuter dans de bonnes conditions des concentrations de feu massives sur les batteries ou les organisations ennemies.
Le **6 mai**, un éclatement de pièce tue le maréchal des logis **QUÉRITÉ** (2e batterie) et le canonnier **LEGUILHER** (1re batterie), blesse grièvement le canonnier **DUBOST** (2e batterie) et blesse légèrement le canonnier **BERTRAND** (1re batterie).
Le **8 mai**, le brigadier téléphoniste **MORVAN** (1re batterie) est tué.
Du 6 au 20 mai, une série de coups de main améliorent le tracé de notre front, qui est reporté jusqu'au sud de **l'étang de Dickebush**.
Le **20 mai**, nouvelle opération heureuse, exécutée par des éléments des 41e, 129e et 121e D. I., et à la suite de laquelle le général commandant le D. A. N. adresse aux troupes l'ordre général suivant :

6e CORPS D'ARMÉE
—
État-Major
—

SECRET

3e Bureau (n° 1449/3).

Q. G., le **21 mai 1918**.

ORDRE GÉNÉRAL N° 1180.
Ire Partie.

Le nombre de prisonniers capturés au cours de notre attaque du **20 mai** s'élève à 530, dont 10 officiers. L'ennemi n'a rien tenté pour reprendre le terrain conquis.
Le général commandant le D. A. N. exprime toute sa reconnaissance aux troupes d'attaque qui, surmontant les fatigues d'un long séjour en première ligne, ont, dans un magnifique élan, rejeté l'ennemi sur les pentes du **Kemmel**. Il est heureux de leur transmettre les cordiales félicitations du général commandant la IIe armée britannique.
En portant à la connaissance des troupes ces témoignages de satisfaction, le général commandant le 16e corps d'armée tient à dire à tous les braves gens qu'il a sous ses ordres qu'il est heureux et fier de les commander.

X X

Le **23 mai**, après cinq heures de préparation d'artillerie exécutée en partie à obus toxiques, l'ennemi tente de reprendre le terrain perdu. Il échoue, et l'ordre d'opérations du D. A. N. pour la journée du **28 mai** commence par ces mots : « C'est un nouvel et sanglant échec pour l'ennemi. Il fait le plus grand honneur aux troues qui le lui ont infligé et ont fourni, sans compter, ce nouvel effort après tant d'autres. »
Le **30 mai**, le 3e groupe du 116e (capitaine **DAINE**) nous rejoint et prend position vers **Godvaersvelde**.
Le **31 mai**, dans la matinée, pendant que le 1er groupe de l'A. L./16 est en action, il est soumis à un tir précis d'obus de gros calibre qui blesse mortellement le maréchal des logis **BRETTE** et grièvement le canonnier **RIVIÈRE**, de la 1re batterie.
Le groupe continue son tir, malgré le bombardement ennemi, et tout le personnel donne, une fois de

plus, la mesure de sa valeur.
Dans la **nuit du 30 au 31 mai**, par suite d'une extension du front de l'A. L./16, le 1er groupe est déplacé et prend position près du **cabaret de la Hooge-Grave**, dans une région plate, qui ne présente aucun défilement, mais où des haies et des lignes d'arbres nombreuses permettent de dissimuler tant bien que mal le matériel. Par bonheur, l'aviation anglaise ayant la maîtrise incontestée de l'air, nous avons peu à redouter les investigations de l'aviation ennemie.
Le **9 juin**, le lieutenant-colonel **RENON** est nommé au commandement du 308e R. A. L. Le lieutenant-colonel Félix **MARIE** prend le commandement du régiment.
Dès son arrivée, le lieutenant-colonel **MARIE**, doyen des aviateurs, ex-adjoint aux directeurs de l'aéronautique militaire, établit une liaison plus intime entre l'aviation d'artillerie et l'A. L./16. Les officiers observateurs de l'escadrille 50, les plus spécialement chargés d'assurer le réglage et le contrôle de nos tirs, viennent successivement en liaison à l'état-major de l'A. L., entrent en contact avec les officiers dont ils auront à observer les tirs, visitent les observatoires, en un mot, se documentent avec exactitude sur tout ce qui touche au commandement et à l'exécution matérielle des tirs avec observation aérienne exécutés par nos batteries.
Les liaisons terrestres sont de même améliorées par la création, à proximité de l'observatoire du **mont Noir**, commun à toute l'A. L. du groupement, d'un poste émetteur de T. S. F. destiné à suppléer la liaison téléphonique trop souvent interrompue aux heures mêmes où la nécessité de la liaison est plus impérieuse. L'état-major de l'A. L. possédant un poste émetteur, et chacun de nos groupes un poste récepteur, le réseau de commandement et le réseau d'observation à l'intérieur de l'A. L. ont moins à craindre les risques d'interruption absolue.
Enfin, une liaison optique est organisée entre l'observatoire du **mont Noir** et les groupes ; mais il ne sera ait appel à ce mode de liaison, trop lent pour les communications techniques, inévitablement compliquées, de l'artillerie.
Des instructions détaillées sont, d'autre part, données aux observateurs qui assurent la permanence dans les P. O.
A cet ensemble de dispositions correspond, au point de vue de l'emploi de l'A. L., une instruction détaillée réglant le mode d'action de chaque groupe dans les différentes hypothèses d'attaque ennemie, et envisageant la conduite à tenir dans le cas d'interruption totale des liaisons entre un groupe et le commandant du groupement.
Dans une série d'opérations de détail entreprises dans le but d'améliorer le tracé de notre première ligne et de connaître par des prisonniers les intentions de l'ennemi, l'A. L./16 fait preuve, à tous les échelons, des plus solides qualités militaires et mérite les félicitations suivantes du colonel commandant l'artillerie du 16e C. A. :

16e CORPS D'ARMÉE
Artillerie
—
État-Major
—
N° 170/S

Q. G., le **24 juin 1918**.

ORDRE.

Les batteries de l'A. L./16 viennent de participer à plusieurs petites opérations qui ont pleinement réussi ; la vigilance, la précision des tirs des artilleurs ont permis à l'infanterie de faire des incursions dans les lignes ennemies sans pertes sensibles.

C'est de la bonne besogne.
Le colonel commandant l'artillerie du 16e corps d'armée adresse au lieutenant-colonel **MARIE** et à tous ses artilleurs ses vives félicitations.

Le Colonel commandant l'A. 16,
Signé : **DEDIEU-ANGLADE**.

L'artillerie ennemie reste active, mais la probabilité de la reprise de l'attaque en direction de **Calais** paraît faible. Le barrage est désormais solidement établi, et l'ennemi ne l'ignore pas. Nos positions de batteries, aisément repérées par l'ennemi, sont soumises à des tirs fréquents ; l'aviation ennemie bombarde et mitraille nos convois et nos échelons, mais n'obtient pas de résultats matériels importants.
A noter que, pendant les mois de **mai et** de **juin**, l'état-major de l'A. L./16 et le 1er groupe du 116e R. A. L. collaborent à la mise au point d'un nouveau procédé de réglage, dit du « réticule tangent » », dû au lieutenant **FERRIER**.
Le **8 juillet**, le 16e C. A. est relevé par le 10e C. A. anglais.
L'A. L./16 est retirée du front après relève dans la **nuit du 10 au 11 juillet** et regroupée le **11** dans la région **Rexpeede**, **Abeele**, **Wormhoendt**.
Par la note ci-après, le général commandant en chef fait connaître aux armées françaises les résultats obtenus par notre artillerie, de l'aveu même de l'ennemi, en ce qui concerne les tirs de contre-batterie.
L'A. L./16 a conscience d'avoir, sur le front des **Flandres**, puissamment contribué à établir, aux yeux des artilleurs allemands, la supériorité de l'artillerie française.

GRAND QUARTIER GÉNÉRAL
DES ARMÉES
du Nord et du Nord-Est
—
ÉTAT-MAJOR
—
3e Bureau (n°4648).

G. Q. G., le **4 septembre 1918**.

NOTE POUR LES ARMÉES.

Dans un document allemand en date du **4 octobre 1917** [1], **LUDENDORFF** signalait les redoutables effets de notre contre-batterie au point de vue : de la destruction de matériel, de la destruction des munitions, des pertes en personnel et de la diminution de la valeur physique et morale de la troupe soumise au bombardement, de la diversion réalisée en faveur de l'infanterie.
Une note récente en date du **1er août 1918** (analysée par le compte-rendu de renseignements n° 1533 du **29 août**), émanant également du chef d'état-major allemand, revient sur le même sujet.
Cette note constate qu'en un mois le feu ennemi a complètement détruit 15 p. 100, en chiffres ronds, des pièces allemandes engagées dans la bataille.
LUDENDORFF ajoute ce qui suit :
« Ce chiffre illustre clairement la valeur d'une *contre-batterie attentive*. Je prie, en conséquence, de

(1) Document notifié aux armées le **23 novembre 1917**, sous le n° 27041.

prendre des dispositions pour que, de notre côté aussi, on emploie tous les moyens disponibles dans le but de pousser la lutte d'artillerie avec toute l'énergie possible. On attire de nouveau l'attention sur la note déjà publiée à cet effet visant le piquetage des positions, la précision des documents cartographiques, l'utilisation de l'observation par avions et par ballons, le tir de précision par pièce, etc... »

Il est intéressant de comparer la proportion des pertes accusées par l'ennemi avec celles qu'ont éprouvées pendant la même période les artilleries de nos armées en opérations actives :

a) Dans les trois armées qui ont été le plus sérieusement engagées en juillet, la proportion des pertes en canons de campagne causées par le eu de l'ennemi reste inférieure aux chiffres respectifs de 13, 7,5 et 10 p. 100.

Dans cette proportion figurent les pièces rendues *momentanément indisponibles*.

b) Pour l'ensemble de l'artillerie lourde, dont une forte proportion a été engagée dans la bataille, les pertes en matériel, occasionnées par le feu de l'ennemi pendant le mois de juillet, n'atteignent pas 1 p. 100.

Il est à remarquer que les opérations du mois de juillet ont revêtu successivement, pour l'armée française, la forme défensive, puis la forme offensive.

Il est logique de conclure, de cette comparaison, à la supériorité de notre artillerie sur l'artillerie ennemie.

D'autre part, la valeur de nos méthodes reçoit le meilleur témoignage, celui de l'ennemi, qui, après en avoir souffert, s'attache à les reproduire.

Pour conserver son avance, notre artillerie n'a qu'à perfectionner sans relâche l'application de ces méthodes.

En outre, tout en faisant un large emploi des obus spéciaux dans les circonstances appropriées, elle n'oubliera pas les résultats que lui ont procuré les obus explosifs, résultats qui deviennent plus redoutables à mesure que les batteries ennemies se déplacent et que l'abri disparaît.

P. O. : Le Major général,
BUAT.

VII. — DU FRONT DES FLANDRES A NANCY.

Le **12 juillet**, le groupe **SAINT-MARTIN** (2e groupe du 116e R. A. L.) est embarqué à **Proven**, à destination de l'A. L./9.

A la même date, les deux autres groupes de l'A. L./16 (groupe **MIALIN** et groupe **DAINE**) s'embarquent à **Esquelbecke** et, par **Bercy** et **Fontainebleau**, sont transportés dans la région de **Givry-en-Argonne**, où ils débarquent le **14 juillet**, et vont cantonner à **Saint-Mard-sur-le-Mont**.

Dès l'arrivée, le groupe **DAINE** quitte le 116e R. A. L. et est dirigé sur **le camp de Châlons** pour y être incorporé au 416e R. A. L. Une attaque allemande, plus puissante encore que celles d'**Amiens** et des **Flandres**, est, dit-on, imminente dans ce secteur. Le 16e C. A., placé en deuxième ligne, a pour mission d'arrêter l'avance ennemie, si la première ligne, formée par le 8e C. A., est enlevée. Des reconnaissances de positions sont exécutées dans la région de **Croix-en-Champagne**, nœud de routes battu par des pièces ennemies à longue portée. Les villages de cette région, bien que situés loin des lignes, ont beaucoup souffert de bombardements récents et sont déserts.

Dans la **nuit du 14 au 15 juillet**, l'attaque allemande annoncée se produit, précédée d'un court bombardement. Mais, dans ce secteur, il n'y a pas eu surprise, et le commandement français,

connaissant jusqu'à l'heure fixée pour l'attaque, a pu organiser la défense, de telle manière que l'attaque allemande est brisée net.
Alertés aux premiers coups de canon ennemi, nous recevons, au jour, l'ordre de fin d'alerte.
Cette opération défensive, magistralement conçue et exécutée, aura une suite plus belle encore le **18 juillet**, dans la contre-offensive qui infligera à l'ennemi le premier des échecs, dont la série ininterrompue nous conduira à la victoire.
L'A. L./16 séjourne à **Saint-Mard-sur-le-Mont** jusqu'au **24 juillet** ; à partir de cette date, elle fait mouvement par voie de terre et, par **Mussey**, **Bar-le-Duc**, **Velaines**, **Lanenville-au-Rupt**, **Toul**, **Gondreville**, se porte dans la région nord de **Nancy**, où, le **28 juillet**, elle relève les unités de l'A. L./36.
Le P. C. du régiment est établi à **Essey-les-Nancy**.

VIII. — OPÉRATIONS EN LORRAINE.
(**Du 28 juillet au 25 août 1918**.)

Le front de **Lorraine** est calme depuis qu'il s'est stabilisé en **1914** ; il est constitué, non par une ligne continue de tranchées, mais par un certain nombre de points d'appui largement espacés. La répartition de l'artillerie sur le terrain découle de cette organisation de la défense.
Le 16e C. A. occupe un front très étendu, pour la défense duquel l'A. L. est morcelée par batteries et même par sections isolées, établies à des distances souvent considérables les unes des autres. Le **28 juillet**, la batterie **d'UTRUY** entre en batterie à 1 kilomètre nord-est de **Montenoy**. Les deux autres batteries du groupe **MIALIN** prennent position en deux échelons, les **28 et 29 juillet**, aux emplacements ci-après :
Batterie **CHARMASSON** : 500 mètres nord de **Ville-au-Val** ;
Batterie **MAYEUR** : 1re section, 2 kilomètres de **Bouxières-au-Chêne** ; 2e section au **mont Saint-Jean**.
Les deux sections sont à 8 kilomètres l'une de l'autre à vol d'oiseau.
Les positions occupées sont bien défilées et disposent d'excellents observatoires. Mais, par nécessité d'économiser les munitions, il n'est exécuté aucun tir : les artilleurs allemands paraissent être soumis à une nécessité analogue.
Le **29 juillet**, le 116e R. A. L. est rejoint par son nouveau 3e groupe organique (ex-1er groupe du 316e), destiné à remplacer le groupe **DAINE**, passé au 416e R. A. L.
Ce groupe, qui arrive du front de **l'Aisne**, où il a combattu pendant les mois de **juin et** de **juillet**, est composé comme suit :
Commandant le groupe : chef d'escadron **DUBARRY** ;
7e batterie : capitaine **GARDIÈS** ;
8e batterie : lieutenant **BOT** ;
9e batterie : lieutenant **DRAGON** ;
Colonne légère : lieutenant **DUCHÊNE**.
Il est armé de matériel de 155 L., modèle **1877**.
Il prend position aux alentours du **château de Romémont** (2 kilomètres nord de **Buissoncourt**).
La seule activité du secteur réside dans les incursions nocturnes de l'aviation ennemie de bombardement : **Nancy**, les centres industriels des **vallées de la Meurthe et de la Moselle**, les villages où stationnent nos échelons sont ainsi fréquemment bombardés, malgré les tirs des pièces

de 75 et des 105 de notre D. C. A.
Le secteur de **Lorraine** étant un secteur défensif, la presque totalité de notre A. L. est établie en arrière de la deuxième position d'infanterie. Afin de tromper l'ennemi sur cette situation, sur le nombre de nos batteries et afin de remplir certaines missions lointaines éventuelles, des emplacements sont reconnus à proximité de la première position, et il est prévu que des tirs seront exécutés de ces positions par des pièces temporairement déplacées.
A partir du **23 juillet** l'A. L./16 est relevée par l'A. L./32.
Le **25**, elle est regroupée dans la région **Fléville** (état-major), **Lupcourt** (groupe **MIALIN**), **Ville-en-Vernois** (groupe **DUBARRY**).
Jusqu'au **4 septembre** nous stationnons en ces points.
Le **4 septembre** nous nous embarquons en chemin de fer à **Jarville** et **Ludre**.

IX. — OPÉRATIONS SUR LA VESLE (FISMES).
(Du 5 au 16 septembre 1918.)

Débarquée le **5 septembre** à **Lizy-sur-Ourcq** (état-major et groupe **DUBARRY**) et à **la Ferté-sous-Jouarre** (groupe **MIALIN**), l'A. L./16 se porte, par **Licy-Clignon**, sur **Coulanges** et **Vilomé**, où elle stationne le **7**. La zone parcourue pendant ces deux journées de marche est ravagée par les combats récents, combats de **juin** au cours de l'offensive allemande, combats de **juillet et** d'**août**, consécutifs à notre victorieuse contre-offensive d'**août** et à la réduction de la poche du front ennemi entre **Reims** et **Soissons**. Contrainte à refluer vers **l'Aisne**, l'armée allemande est restée accrochée aux hauteurs entre **Vesle** et **Aisne**, sur la ligne générale **Révillon**, **Glennes**, **le Grand-Hameau**, **Romain**.
L'A. L./16 relève, à partir du **8**, dans ce secteur l'A. L. du 3e C. A. américain. Le 3e groupe prend position au nord de **Courville** ; le 1er groupe relève, à 1 kilomètre au nord du 3e, un groupe américain qui a été durement éprouvé par des bombardements aériens.
Dès le **9 septembre**, à 10 heures, l'A. L./16 participe à une opération exécutée dans **le ravin de Fré-Fessé** par la 62e D. I. Le **11 septembre**, le lieutenant **d'UTRUY** est blessé au pied par éclat d'obus, mais tient à conserver le commandement de sa batterie.
En prévision d'une opération offensive prochaine à exécuter par le 5e C. A., la 62e D. I. française et la 77e D. I. américaine, l'artillerie du secteur est renforcée et le 1er groupe du 116e est porté à 500 mètres au nord de **la Vesle**. Ce mouvement s'exécute dans la **nuit du 11 au 12**. Le lieutenant **d'UTRUY**, ne pouvant monter à cheval, prend la tête de son unité dans sa voiture téléphonique. En cours de route, dans un passage difficile, le groupe est pris sous un tir d'obus toxiques qui tue le canonnier **DANIÈRES** (2e batterie) : de nombreux chevaux sont tués ou blessés ; des attelages s'affolent, malgré les efforts des conducteurs ; plusieurs voitures, et parmi elles celle qui transporte le lieutenant **d'UTRUY**, roulent dans un ravin voisin ; par bonheur, aucun nouvel accident de personnel ne se produit et la colonne peut être reformée. La traversée de **Fismes**, point de passage obligé, soigneusement battu par l'A. L. ennemie, s'opère sans dommage [1].

(1) Citation du lieutenant **d'UTRUY** :

*Ordre de la Xe armée n°345 du **15 octobre 1918**.*

Blessé au pied le **11 septembre 1918**, a refusé de se faire évacuer et a tenu à conduire lui-même sa batterie qui avait l'ordre de se porter en avant, malgré un bombardement violent et par des chemins difficiles. La voiture sur laquelle il

L'opération projetée est exécutée le **14 septembre**.
L'A. L./16 appuie l'attaque par ses tirs de contre-batterie effectués en partie à obus toxiques sur les batteries allemandes de la région de **Beaurien** et de **Vaintelayet**, de **la rive nord de l'Aisne**. L'attaque ne donne pas tous les résultats espérés ; seuls, les villages de **Gemmes** et du **Grand-Hameau** sont enlevés. L'artillerie ennemie se montre très puissante, en particulier dans ses tirs de contre-batterie. La 3e batterie du 116e, établie dans un ravin qui regorge de pièces de tous calibres et qui est copieusement arrosé d'ypérite par l'A. L. ennemie, souffre durement de ce bombardement et doit être retirée du front dans la **nuit du 15 au 16 septembre**. Tous les officiers de la 3e batterie et de nombreux canonniers de la 2e et de la 3e batterie doivent être évacués pour intoxication.
Dans la **nuit du 16 au 17 septembre**, l'A. L./16 est relevée par l'artillerie du 2e C. A. italien. Le 1er groupe repasse **la Vesle**, perdant en route un certain nombre de chevaux, du fait du bombardement ennemi.
Le **17**, l'A. L./16 est regroupée à **Coulanges**, **Vilemé** et **ferme Paty**.

X. — OPÉRATIONS DEVANT LA FORÊT DE St-GOBAIN.
(**Du 23 septembre au 12 octobre 1918**.)

Le **22 septembre**, l'A. L./16 franchit **l'Ailette** et relève, face au **massif de Saint-Gobain**, dans le secteur tenu par le 16e C. A., l'A. L. du 8e corps.
Les batteries sont établies :
1re, à 1.500 mètres nord de **Folembray** ;
2e et 3e, à **Folembray** ;
7e et 9e, dans **la forêt de Coucy**, au pied du château détruit.
L'activité de combat est faible ; **la forêt de Saint-Gobain** masque parfaitement les organisations et les mouvements de l'ennemi. Nos batteries subissent quelques tirs, peu précis, de contre-batterie ; d'ailleurs, notre personnel dispose d'abris allemands à l'épreuve des obus de moyen calibre.
L'aviation ennemie exécute de nuit de fréquents bombardements des passerelles de **l'Ailette**, détruites par le génie ennemi et reconstruites par le génie du 16e C. A., et des convois qui empruntent des voies de passage obligées. Nos échelons sont ainsi fréquemment soumis, au cours de leurs corvées de ravitaillement, à des bombardements ou à des tirs de mitrailleuses.
Les mauvaises conditions d'alimentation et d'installation de nos chevaux ont, depuis plusieurs mois, compromis sérieusement la valeur de notre cavalerie, et cette situation n'est pas sans gravité, au moment où tout fait espérer que la poursuite va bientôt commencer. Conformément aux ordres du lieutenant-colonel commandant l'A. L., des mesures spéciales sont prises dans chaque groupe pour améliorer, autant que cela sera possible, l'état général de nos attelages.
En vue de réaliser sur le front du 16e C. A. un dispositif nettement défensif, il est prescrit à l'A. L./16 de ramener au sud de **l'Ailette** deux batteries de chacun de ses groupes. Ce mouvement, commencé dans la **nuit du 27 au 28**, est suspendu le **28**, un prisonnier ayant annoncé un mouvement probable de retraite de l'ennemi devant notre front.
En prévision d'une marche en avant, des instructions de détail sont données par le lieutenant-colonel commandant l'A. L./16, en vue d'éviter tout flottement et d'orienter les initiatives éventuelles des

s'était fait transporter ayant été renversée par un obus, a fait preuve d'une énergie remarquable, continuant sa route à pied en tête de sa colonne, jusqu'à complet accomplissement de sa mission, donnant ainsi le plus bel exemple d'esprit de devoir et de mépris du danger.

commandants de groupes et des commandants d'unités. En outre, le général commandant le 16e C. A. rappelle, dans une note du **4 octobre**, les règles relatives à l'emploi des divers procédés de liaison : téléphone, T. S. F., signaux optiques, pigeons voyageurs, avions, ballons.
Après une recrudescence notable dans les journées du **10 et** du **11 octobre**, le tir ennemi cesse brusquement dans la **nuit du 11 au 12**.
Le **12**, au point du jour, le 80e R. I. exécute un coup de main qui donne dans le vide : toute la ligne allemande a été repliée ; la poursuite commence aussitôt.

XI. — LA POURSUITE.
(**Du 12 octobre au 11 novembre**.)

Le 16e C. A. a à traverser **la forêt de Saint-Gobain** : l'ennemi a, pour ralentir notre poursuite, transformé cette forêt en un véritable chaos : les carrefours sont devenus des entonnoirs, des arbres énormes , sectionnés au moyen d'explosifs, barrent les routes ; celles-ci sont détruites en tous les points où elles traversent un terrain marécageux ; les bords des entonnoirs sont ypérités. Entre **Fresnes** et **Saint-Gobain**, la route a été ainsi coupée en vingt-deux endroits.

L'infanterie peut cependant passer sans trop de peine : le **13** au matin, elle atteint la lisière est de la forêt et occupe **Fressancourt**, la lisière nord de **l'étang de Saint-Nicolas** et **l'Abbaye-Château**. L'appui de l'artillerie lui est nécessaire pour pousser plus avant. Le **14**, l'artillerie de campagne et le groupe **MIALIN** de l'A. L./16 arrivent après avoir accompli des prodiges pour traverser la forêt. Le groupe **MIALIN** prend position dans **le bois de la Queue-de-Monceau** et appuie une attaque de la 3e D. I. sur **Pouilly-sur-Serre**, qui est enlevé.

Notre infanterie progresse jusqu'au cours de **la Serre**, obstacle naturel très important, renforcé par des défenses organisées, qui ne saurait être enlevé sans l'appui d'une puissante artillerie.
La batterie **BOT**, du 3e groupe de l'A. L./16 (155 L.), éprouve des difficultés considérables à faire cheminer ses canons de sept tonnes dans les fondrières, les entonnoirs de mine et les abatis de **la forêt de Saint-Gobain**. Elle arrive néanmoins, le **15** au soir, à **Fressancourt**, où elle est rejointe par les deux autres batteries du groupe qui ont contourné la forêt.
Le groupe **MIALIN**, plus mobile, en raison du poids moindre de ses canons, rivalise d'ardeur avec l'artillerie de campagne et se multiplie pour donner satisfaction à toutes les demandes de l'infanterie.
Le **16**, il prend position à 3 kilomètres nord-est de **Couvron**, ayant eu encore à surmonter dans ce déplacement de très grandes difficultés.
La basse plaine de la Serre n'offre aucun défilement, et nos pièces sont établies à découvert : le seul moyen d'éviter d'être repérés est de supprimer tout mouvement de personnel. Malgré cette précaution, la batterie **CHARMASSON** est, le **18**, soumise à un tir de concentration au cours duquel le lieutenant **de PELLIEUX** est blessé. Malgré sa volonté de rester à son poste, il devra être évacué peu de jours après.
L'état sanitaire est mauvais et la grippe crée de nombreux vides dans le personnel, particulièrement dans celui du 1er groupe.

Le **18 octobre**, le général commandant le 16e C. A. adresse aux troupes l'ordre ci-après :

16e CORPS D'ARMÉE
—
État-Major
—
3e Bureau (n° 2836/3.)

Q. G., le **18 octobre 1918**.

ORDRE GÉNÉRAL N° 291.

Le général commandant le 16e C. A. tient à exprimer aux vaillantes 31e et 32e D. I. toute la satisfaction qu'il éprouve pour le magnifique résultat qu'elles ont obtenu dans la poursuite de l'ennemi, pendant les journées des **12, 13, 14 et 15 octobre**.

Arrêtées pendant de longs jours, l'arme au pied devant le mur formidable de **la position Hindenburg**, les troupes ne se sont pas laissées énerver par la fatigue d'une pénible faction.

Dès les premiers indices de retraite, elles pratiquent dans l'obstacle qui leur est opposé de larges brèches, surprenant l'adversaire dans l'exécution de ses projets, et le voile déchiré, c'est d'un seul élan que tout le monde s'ébranle dans la course victorieuse.

Tâche glorieuse, mais combien difficile ! Il s'agit, en effet, pendant deux jours, **12 et 13 octobre**, non seulement de lutter contre un ennemi averti qui a semé partout sous ses pas les mitrailleuses et les embûches, mais aussi contre la nature elle-même : entonnoirs larges et profonds, abatis d'arbres séculaires entrelacés de fils de fer, chemins défoncés quand ils existent encore, au sol de sable et d'argile où s'enlisent canons et matériel, **la forêt de Saint-Gobain** offre un indicible chaos.

Et pourtant toutes les impossibilités sont surmontées, les entonnoirs se comblent, les abatis contribuent à consolider les routes, les pièces et les voitures sont halées par des bras infatigables, enfin, résultat que le haut commandement n'osait prévoir, **la forêt de Saint-Gobain** est traversée en moins de trente-six heures et avant même que les corps voisins soient arrivés à notre hauteur.

Le labeur n'est cependant pas achevé.

L'ennemi est là qu'il faut continuer à talonner sans relâche. Les **14 et 15 octobre**, un autre genre de guerre présente au courage et à la ténacité des divisions des problèmes nouveaux à résoudre. Tout d'abord, c'est le déploiement de mitrailleuses largement espacées, perfidement dissimulées dans la longue plaine ondulée qui précède la Serre, rendues plus difficiles à repérer encore par leur dispositif de tranchée profonde et sans parapet que rien ne révèle à la vue. Il faut être sans cesse en alerte, sans cesse en éveil, renoncer au coude à coude, déborder à droite, déborder à gauche, en pratiquant avec l'artillerie une liaison nécessaire, mais pénible. En un mot, c'est la manœuvre de tous les instants. Puis, cette première série vaincue, l'infanterie française se heurte à de nouveaux obstacles.

De fortes arrière-gardes ennemies sont maintenant devant elle abritées par des réseaux de fils de fer massifs et puissants, disposées en profondeur, flanquées de mitrailleuses ; les pentes occupées présentent devant leur front de longs glacis découverts que balaye une artillerie agissante.

On va quand même de l'avant à travers les brèches, malgré les mitrailleuses et le canon ; enfin l'ordre est donné de stopper jusqu'à l'entrée en action de moyens plus puissants, qui permettront de vaincre la force par la matière et de réduire la bête en sa tanière en épargnant l'infanterie.

En profondeur 26 kilomètres parcourus dont 16 environ à travers forêt.

De nombreux prisonniers capturés, car devant l'ardeur irrésistible de nos fantassins, l'Allemand a dû jeter bas les armes.

Tel est le bilan d'une poursuite exécutée sans arrêt.

Superbe résultat, d'ailleurs obtenu avec des pertes toujours regrettables, mais légères eu égard au

succès obtenu.
Honneur aux vaillants qui l'ont réalisé !
Honneur aux braves dont le sang en a été la rançon !
Chacun d'ailleurs, quelle que soit son arme ou son grade en a largement sa part.
C'est ainsi que les généraux portant leur P. C. et observatoires à proximité même de leurs premiers éléments, n'ont pas cessé de conduire le développement du combat.
Un général allemand quittait **Crépy-en-Laonnois** le **12 octobre** ; moins de vingt heures après, il y était remplacé par un général français, et huit heures plus tard, le général commandant le C. A. y faisait lui-même son entrée, à cheval, à la tête de son escorte.
Les officiers entraînant leur troupe en avant avec un mépris absolu du danger, ont su en même temps habilement manœuvrer et lui épargner toute perte inutile.
Un commandant d'infanterie divisionnaire a participé aux patrouilles les plus hardies, reconnaissant à quelques mètres des mitrailleuses ennemies les passages de **la Serre**.
Les fantassins ont égalé leurs plus beaux exploits contre un adversaire tenace, résolu et utilisant à l'extrême les ressources du terrain. Ils ont fait preuve d'une superbe endurance, jointe à un allant et à une bonne humeur qui ne se sont jamais démentis.
L'artillerie de campagne a, malgré l'absence des routes praticables, poussé ses canons au débouché des bois en même temps que surgissait l'infanterie ; rivalisant d'ardeur avec elle, l'artillerie lourde a su vaincre par son opiniâtreté les plus durs obstacles de terrain.
Le génie marchand à l'avant-garde, a su en quelques heures transformer en pistes accessibles aux voitures un terrain bouleversé et semé d'embûches.
Cavaliers et aviateurs ont déployé à la recherche du renseignement le plus brillant courage, contribuant ainsi dans la plus large mesure au mouvement en avant.
Enfin, tous les services, intendance, santé, service télégraphique, service auto, etc., du C. A., ont montré le même zèle pour venir en aide à leurs camarades de première ligne qui poussaient vers l'ennemi.
A tous, le général commandant le C. A. adresse les plus chaleureux et les plus cordiaux remerciements. La traversée de **la forêt de Saint-Gobain** et le débouché jusqu'à **la Serre** compteront parmi les plus belles pages de l'histoire militaire et, par conséquent, de l'historique du 16e C. A. qui en renferme déjà de si glorieuses. On peut en concevoir la plus légitime fierté.

Le Général commandant le 16e C. A.,
Signé : **DEVILLE**.

Le **18 octobre**, le groupe **DUBARRY** entre en position à hauteur du groupe **MIALIN**. Un effort considérable est demandé aux colonnes légères, qui doivent, à tout prix, assurer le ravitaillement en munitions.
Des actions locales presque quotidiennes se produisent sur notre front. Parmi ces opérations, celle du **19** mérite une mention spéciale : la 31e D. I., appuyant à l'ouest l'attaque du 18e C. A., doit enlever la butte de l'ancien moulin. Mais cette butte, hérissée de défenses et où l'ennemi a, depuis plusieurs mois, organisé des abris-cavernes, est d'une défense facile : déclenchée à 6 heures, et repoussée une première fois, l'attaque est reprise à 9 heures, mais ne parvient pas à atteindre son objectif. Elle a néanmoins aidé puissamment au développement général de l'attaque, en fixant devant elle des effectifs importants ; le **21**, à notre gauche, la ligne française prend pied sur **la rive nord de la Serre**, dans la région de **Pouilly** ; à notre droite, le 18e C. A. s'empare de **Chalendry**-

Barenton, **Cohartville** et **Froidmont**.
Le **22 octobre**, la batterie **CHARMASSON** se porte sur la butte de l'ancien moulin et dirige ses feux sur **la route d'Erlon à Marcy-sur-Marle**, considérée comme la principale voie de retraite de l'ennemi dans ce secteur. La batterie **MAYEUR** vient à son tour, le **23**, s'établir sur cette butte ; les deux batteries prennent pour objectifs les batteries ennemies de **la zone Montigny, Pargny-les-Bois, bois des Avouries et de Berjeaumont et les routes de La Ferté-Chevresis et Erlon**.
Le bombardement redouble de part et d'autre d'intensité. Le **25**, l'attaque générale est déclenchée sur le front des 18e, 16e, 20e et 8e C. A. En fin de journée, la 31e D. I. a pris pied sur **la rive nord de la Serre**, à **Mortiers**, qui est organisé en tête de pont. Le **26**, nouvelle attaque qui porte notre front à 1.500 mètres au nord de **la Serre** : deux batteries du groupe **DUBARRY** sont poussées en avant et s'établissent à hauteur des deux batteries du groupe **MIALIN**. Depuis trois jours, l'A. L./16 a tiré presque sans interruption.
L'intention du commandement est de pousser le plus vite possible une section de 105 au nord de **la Serre**. Mais la construction des ponts par le génie du 16e C. A. est gênée par le tir de l'ennemi, qui réussit plusieurs fois, par des coups au but, à couper les ponts déjà établis. L'artillerie allemande tire furieusement sur tous les objectifs identifiés par ses observatoires : dans le poste d'observation établi sur la butte de l'ancien moulin, le téléphoniste **CHAMBERT** (8e batterie) et le capitaine **CAZABON** (56e R. A. C.) sont tués par un obus ; des tirs à ypérite sont dirigés sur **Baranton**, où se trouve, en position d'attente, la section de 105 destinée à franchir **la Serre**.
Quelle que soit la violence de ces bombardements, elle est inférieure à celle de nos propres tirs. Tout porte à croire, d'ailleurs, qu'elle ne saurait être soutenue longtemps, car, à notre gauche, la 32e D. I. a largement progressé, et cette avance, qui menace de prendre à revers le front ennemi inchangé devant le 18e C. A., doit déterminer la retraite de l'ennemi sur ce front et, par suite, un déplacement de son artillerie.
En prévision de ce mouvement de repli, les dispositions sont prises pour que notre A. L. agisse le plus loin possible en arrière du front ennemi, en particulier sur le village de **Marle**, nœud de communications de première importance. Le P. C. de l'A. L. est transféré au **bastion de la Chèvre**, sur la butte de l'ancien moulin, bon observatoire, d'ailleurs bien repéré et soigneusement bombardé par l'ennemi. La batterie **d'UTRUY** est portée par le pont d'Assis au nord de la Serre et s'établit à 1 kilomètre au nord de **Crécy**. Mais il n'a pas encore été possible d'établir un pont pour l'artillerie dans **le secteur Mortiers – Crécy**. Le génie du C. A. poursuit inlassablement son travail, malgré les pertes sévères que lui inflige un bombardement ininterrompu et d'une rare violence, et malgré les tirs indirects des mitrailleuses ennemies. La section **VINCENS** (2e batterie) tente de franchir la rivière sur une passerelle destinée aux canons de 75 et sommairement renforcée. Grâce à l'habileté des dispositions prises et à la stricte discipline du personnel, le passage s'effectue sans dommage ; la 2e section passe à son tour et la 2e batterie au complet, est désormais en situation de tirer efficacement sur le nœud de communications de **Marle**.
L'activité de l'artillerie allemande décroît et le nombre de moins en moins grand des objectifs pris simultanément sous le feu indique que le nombre des batteries adverses diminue, et que celles de ces batteries qui sont maintenues en position, doivent, par leur activité, masquer le retrait des autres.
Le **2 novembre**, le tir ennemi a presque entièrement cessé.
Nous apprenons l'avance victorieuse de nos armées dans **les Flandres** et en **Champagne** : la retraite des troupes maintenues devant nous ne saurait tarder. Des explosions lointaines et des incendies à l'intérieur des lignes allemandes en sont les indices certains.
Cette retraite commence le **5 novembre**, couverte, comme de coutume, par des destructions soigneusement étudiées et exécutées. Cette retraite et notre poursuite ont lieu dans des conditions de

rapidité telles que, seules des unités d'artillerie allégées peuvent garder le contact de nos fantassins, dont les destructions allemandes ne parviennent pas à ralentir la marche. La 1re batterie seule réussit à mener la poursuite en contact avec l'infanterie. Elle participe, le **6 novembre**, à la prise de **Vervins**.
Notre cavalerie, presque ruinée par un mois de travail intense, insuffisamment alimentée, est hors d'état de fournir le puissant effort qu'exigerait une poursuite ininterrompue sur des routes chaotiques.
Le **8 novembre**, le général commandant le C. A. fait son entrée à **Vervins**, au milieu de l'allégresse de la population, enfin délivrée. Le 116e R. A. L. est représenté à cette cérémonie par son état-major, l'état-major du 1er groupe et la 1re batterie.
Le **9 novembre**, par la note ci-après, le général commandant le C. A. exprime aux troupes sous ses ordres et en particulier à l'artillerie sa satisfaction pour les qualités manœuvrières dont elle vient de faire preuve.

16e CORPS D'ARMÉE
—
État-Major
—
3e Bureau (n° 3039/3.)

Q. G., le **9 novembre 1918**.

NOTE.

Le général commandant l'armée a exprimé au général commandant le corps d'armée toute sa satisfaction pour la très heureuse manière dont les artilleurs des deux D. I. et l'artillerie lourde du C. A. ont manœuvré au cours de cette période de poursuite si difficile.
Les généraux commandant les D. I. et le colonel de l'artillerie du C. A. ont trouvé moyen de faire accompagner leur infanterie par tout ou partie de leur artillerie et d'être ainsi perpétuellement en mesure de faire brèche dans les défenses que l'ennemi pouvait nous opposer.
Cette manière d'opérer dénote un sens tactique de la situation tout à fait digne d'éloges et, en même temps, une aptitude manœuvrière toute particulière.
Le général commandant le corps d'armée est très heureux de cette appréciation ; il a été à même de constater personnellement toute la peine que se donnaient les commandants des artilleries et du résultat auquel ils pouvaient arriver.

Le Général commandant le 16e C. A.,
Signé : **DEVILLE**.

Le **11 novembre**, le 1er groupe atteint **Landouzy-la-Ville**, le 3e **Vervins**. Le même jour, à 11 heures, l'armistice est notifié aux troupes et tout mouvement en avant cesse sur l'ensemble du front allié.
Le colonel Félix **MARIE**, commandant le 116e R. A. L., remercie son régiment par l'ordre ci-après :

16e CORPS D'ARMÉE
A. L./16
—
État-Major
—

Le **11 novembre 1918**.

ORDRE N° 106.

Le Boche s'avoue définitivement battu ; l'armistice, prélude d'une paix victorieuse, est signé.
Pour l'exécution des clauses de cet armistice, les troupes alliées devront pendant un certain temps encore garder les armes à la main.
Notre A. L. en particulier, qui s'est dépensée sans compter pour le combat, au point d'en arriver à l'extrême limite de ses forces, aura à participer à ce dernier coup de collier qui mettra fin aux hostilités. Je suis persuadé que, tous, vous mettrez de la coquetterie à ce que ce nouvel effort soit fait gaiement, à la française, comme le feraient des troupes fraiches et bien reposées.
Pour ce que vous avez fait, pour tout ce que vous ferez encore, officiers, sous-officiers, brigadiers et canonniers de l'A. L. 16, votre colonel vous dit : « Merci ».

Le Colonel commandant l'A. L./16
Signé : F. **MARIE**.

Enfin, le 116e reçoit ses récompenses, d'abord en la personne de son chef, le colonel Félix **MARIE**, cité le **9 novembre** à l'ordre n° 561 de la IIIe armée :

IIIe ARMÉE
—
État-Major
Section du Personnel

EXTRAIT DE L'ORDRE GÉNÉRAL N° 561.

Le général commandant la IIIe armée cite à l'ordre de l'armée :

Le lieutenant-colonel **MARIE** (Félix-Léon), du 116e R. A. L., commandant l'A. L. du 16e C. A. — En **Belgique**, en **juin et juillet 1918**, commandant un très important groupement, a, par la précision et l'à-propos de ses tirs, chassé les batteries ennemies du **Kemmel** et de la région de **Bailleul**, résultats homologués par documents officiels ; a ainsi puissamment contribué à l'arrêt de l'ennemi devant **les monts des Flandres**. Depuis le **12 octobre**, s'acharnant à la poursuite de l'ennemi, a donné à ses batteries lourdes la mobilité et la souplesse des batteries de campagne, vivant la bataille au milieu d'elles, les galvanisant par l'exemple. Prévenant les demandes de l'infanterie pour

contrebattre l'artillerie ennemie, a contribué aux succès des **25 et 27 octobre** (franchissement de **la Serre**, prise de **Mortiers** et de **Crécy**), et du **4 novembre** (coups de mains sur **Bois-les-Pargny**).

Au G. Q. G., le **9 novembre 1918**.

Le 1er groupe est cité pour la seconde fois à l'ordre de l'armée et se voit conférer le droit au port de la fourragère :

GRAND QUARTIER GÉNÉRAL

—

État-Major

Q. G., le **23 novembre 1918**.

Bureau du Personnel.

Le Maréchal commandant en chef à M. le Général commandant le 16e C. A.

J'ai décidé à la date de ce jour que les unités ci-après du 16e C. A. seraient citées à l'ordre de la Xe armée avec les motifs suivants :

1er groupe du 116e R. A. L. — Groupe d'élite qui s'est constamment distingué au cours de la campagne par l'entrain avec lequel il se portait à hauteur des éléments les plus avancés, malgré les plus grosses difficultés de terrain et les pertes les plus sévères, pour soutenir la progression de l'infanterie.

Vient de donner encore des preuves de cet esprit offensif sous les ordres du commandant **MIALIN**, secondé par les capitaines **MAYEUR** et **CHARMASSON**, et le lieutenant **d'UTRUY**, commandants de batterie, au cours des combats sur **l'Ailette**, de la poursuite à travers **la forêt de Saint-Gobain** et du passage de **la Serre** (**septembre-octobre 1918**). A, dans ces circonstances, rivalisé de mordant avec les batteries de campagne qu'il n'a cessé de talonner et largement contribué à la progression de plus de 20 kilomètres effectuée par l'infanterie.

Par ordre 137 « F », le droit au port de la fourragère aux couleurs du ruban de la croix de guerre est conféré au 1er groupe du 116e régiment d'artillerie lourde.

Signé : **PÉTAIN**.

Le chef d'escadron **DUBARRY**, commandant le 3e groupe, est cité à l'ordre du corps d'armée :

16e CORPS D'ARMÉE

—

État-Major

—

Q. G. du C. A., le **16 novembre 1919**.

1er Bureau (n° 7796/S.)

EXTRAIT DE L'ORDRE GÉNÉRAL DU 16e C. A.

DUBARRY (Félix), chef d'escadron, 3e groupe du 116e R. A.L. — Commandant de groupe remarquable, qui sait obtenir de son unité un rendement exceptionnel. Pendant la poursuite d'**octobre-novembre 1918**, en particulier, a su, malgré les difficultés inouïes créées par les destructions ennemies sur les routes, et les bombardements violents, amener ses batteries jusqu'en première ligne pour effectuer des tirs de contre-batterie. A ainsi puissamment aidé à la rapidité de la marche de l'infanterie.

Le Général commandant le 16e C. A.,
Signé : **DEVILLE**.

De nombreuses citations individuelles à l'ordre de l'A/16 et de l'A. L./16 récompensent, en outre, les officiers, sous-officiers, brigadiers et canonniers du 116e R. A. L. pour leur énergie et leur bravoure pendant ces dernières semaines.

XII. — SÉJOUR DANS LA RÉGION DE VERVINS.
(**Du 11 novembre au 18 décembre**.)

Le **12 novembre**, l'A. L./16 stationne à **Vervins** (état-major et 3e groupe) et à **la Grande-Rue-aux Bœufs**, **l'Ange-Gardien**, **Chêne-Bourdon** (1er groupe).
Les ordres du jour ci-après nous sont communiqués :

GRAND QUARTIER GÉNÉRAL
des Armées du Nord
et du Nord-Est
—
État-Major

Au Q. G., le **12 novembre 1918**.

ORDRE GÉNÉRAL N° 125.

Le général commandant en chef porte à la connaissance des armées la lettre suivante que M. le Président de la République a adressée à M. le Président du Conseil et que ce dernier vient de lui communiquer.

Signé : **PÉTAIN**.

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL
MINISTRE DE LA GUERRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
———
Paris, le **11 novembre 1918**.

Mon cher Général,

J'ai l'honneur de vous transmettre la lettre ci-jointe de M. le Président de la République, qui est

l'interprète autorisé des sentiments unanimes du pays. Je vous prie de la communiquer aux armées sous vos ordres.
Veuillez agréer, mon cher Général, l'assurance de ma haute considération.

Signé : **CLÉMENCEAU**.

PRÉSIDENCE
DE LA RÉPUBLIQUE

Paris, le **11 novembre 1918** (8 heures du matin).

Mon cher Président,

Au moment où s'achève par la capitulation de l'ennemi la longue série de victoires auxquelles votre patriotique énergie a si largement contribué, laissez-moi vous adresse à vous-même, et vous prier aussi de transmettre au maréchal **FOCH**, commandant en chef les armées alliées, au général **PÉTAIN**, commandant en chef de l'armée française, à tous les généraux, officiers, sous-officiers et soldats, l'expression de ma reconnaissance et de mon admiration.
Depuis le 15 juillet, **la France** a suivi avec une émotion haletante les éclatants succès quotidiens qu'ont remportés les troupes alliées et qui ont précipité la retraite de l'armée allemande. Les populations captives ont été rendues à la liberté. L'ennemi déconcerté a laissé derrière lui une quantité énorme d'hommes et de matériel, et le bilan des prises dépasse les chiffres les plus élevés qu'ait jamais connu l'histoire.
Ce matin, vient d'être signé un armistice qui délivre **l'Alsace** et **la Lorraine** et qui permet aux armées alliées d'occuper, en garantie des droits à exercer, une vaste zone de territoire allemand.
En ces heures de joie et de fierté nationale, ma pensée se reporte successivement vers les héros qui, dans l'enthousiasme du départ, sont tombés sur les champs de bataille de **Namur** et de **Charleroi**, vers ceux qui, sur les rives de **la Marne**, ont victorieusement arrêté et refoulé l'invasion ; vers ceux qui, dans les lentes et dures journées de la guerre de tranchées, ont montré une si confiante opiniâtreté ; vers les intrépides défenseurs de **Verdun** ; vers les soldats de **l'Yser**, de **la Somme**, de **l'Aisne**, de **la Champagne**, des **Vosges** ; vers ceux qui ont donné leur vie à la patrie ; vers ceux que leurs blessures ont rendus invalides ; vers tous ceux qui, aujourd'hui encore sous les armes, sont maintenant récompensés de leurs infatigables efforts et de leur bravoure indomptée.
Ils ont tous été les ouvriers des victoires finales, ils ont tous apporté leur pierre aux magnifiques arcs de triomphe sous lesquels passeront bientôt les vainqueurs. Rien ne s'est perdu de ce qu'a accompli leur courage, rien n'a été stérile du dévouement qu'ils ont mis au service du pays. La gloire de **la France** est faite de leur ardeur prolongée, de leur abnégation, de leurs souffrances et de leur sang.
J'envoie aux morts un souvenir respectueux et attendri. Je vous prie de vouloir bien communiquer aux vivants les félicitations qu'au nom de **la France** je leur adresse du fond du cœur.
Croyez, mon cher Président, à mes sentiments dévoués.

Signé : R. **POINCARÉ**.

En même temps, nous avons connaissance des ordres du jour du maréchal **FOCH** et du général **PÉTAIN** ainsi conçus :

COMMANDEMENT EN CHEF
des Armées Alliées.
—
État-Major Général
—
1re Section (n° 5961).

G. Q. G. A., le **12 novembre 1918**.

Officiers, Sous-Officiers, Soldats des armées alliées,

Après avoir résolument arrêté l'ennemi, vous l'avez, pendant des mois, avec une foi et une énergie inlassables, attaqué sans répit.
Vous avez gagné la plus grande bataille de l'histoire et sauvé la cause la plus sacrée : la liberté du monde.
Soyez fiers !
D'une gloire immortelle vous avez paré vos drapeaux.
La postérité vous garde sa reconnaissance.

Le Maréchal de France commandant en chef les armées alliées,
Signé : **FOCH**.

ARMÉE DE LEUILLY
—
État-Major
—
3e Bureau (n° 272/J.)

G. Q. G., le **13 novembre 1918**.

A la date de ce jour, le général en chef télégraphie ce qui suit :

*Général commandant en chef à état-major **Leuilly** et communiquer de suite aux troupes.*

ORDRE N° 124.
Aux Armées Françaises.

Pendant de longs mois vous avez lutté ; l'histoire célèbrera la ténacité et la fière énergie déployées pendant ces quatre années pour notre patrie qui devait vaincre pour ne pas mourir.
Nous allons demain, pour mieux dicter la paix, porter nos armes jusqu'au **Rhin**. Sur cette terre **d'Alsace – Lorraine** qui nous est chère, vous pénétrerez en libérateurs. Vous irez plus loin, en pays allemand, occuper des territoires qui sont le gage nécessaire des justes réparations.
La France a souffert dans ses campagnes ravagées, dans ses villes ruinées. Elle a des deuils nombreux et cruels ; les provinces libérées ont eu à supporter des vexations intolérables et des outrages odieux.
Mais vous ne répondrez pas aux crimes commis par des violences qui pourraient vous sembler légitimes dans l'excès de vos ressentiments. Vous resterez disciplinés, respectueux des personnes et des biens. Après avoir battu votre adversaire par les armes, vous lui en imposerez encore par la

dignité de votre attitude et le monde ne saura ce qu'il doit le plus admirer de votre tenue dans le succès ou de votre héroïsme dans les combats.
J'adresse avec vous un souvenir ému à nos morts, dont le sacrifice nous a donné la victoire. J'envoie un salut plein d'affection attristée aux pères et aux mères, aux veuves et aux orphelins de France, qui cessent un instant de pleurer, dans ces jours d'allégresse nationale, pour applaudir au triomphe de nos armes.
Je m'incline devant vos drapeaux magnifiques !
Vive **la France** !

Signé : **PÉTAIN**.

16e CORPS D'ARMÉE

—

État-Major

—

3e Bureau (n° 3086/3.)

En transmettant cet ordre du jour, qui doit rendre fiers les exécutants de l'œuvre qu'ils ont accomplie, le général commandant le 16e corps d'armée doit y ajouter un témoignage personnel de gratitude affectueuse et reconnaissante pour les efforts accomplis par les troupes du 16e C. A., l'ardeur véritablement extraordinaire qu'elles ont apportée dans la poursuite, le mépris des fatigues et du danger dont elles ont fait preuve en toutes circonstances.
Le général **DEVILLE** est fier de commander de pareilles troupes. La tâche lui a été facile, tant a été active et intelligente la coopération de tous les chefs subordonnés, et admirable l'énergie persévérante des soldats.
Si le 16e corps d'armée est appelé, comme le dit l'ordre du général commandant en chef, à occuper le pays ennemi, il insiste tout particulièrement sur la dignité et la bonne tenue de nos soldats.
Il ne doute pas qu'on comprendra la nécessité du bon exemple à donner et de la discrétion que le vainqueur doit montrer, vis-à-vis d'un peuple qui s'avoue totalement vaincu et désemparé. L'ennemi a promis de réparer nos ruines, on veillera à ce qu'il accomplisse intégralement sa promesse.

Q. G., le **14 novembre 1918**.

Le Général commandant le corps d'armée,
Signé : **DEVILLE**.

Nous stationnons jusqu'au **18 novembre** dans la région de **Vervins**. La population, après quatre ans de vexation, de réquisitions arbitraires et excessives, de surveillance étroite et de sanctions injustes et brutales, nous témoigne de mille manières sa gratitude infinie. Plus heureuse que les régions où s'est déroulée la bataille, la région de **Vervins** est presque intacte, et abonde en ressources de toute nature, en particulier en foin, denrée précieuse, qui nous permet d'entreprendre utilement la remise sur pied de notre cavalerie.
Après avoir espéré que le 16e C. A. ferait partie des troupes d'occupation de **la rive gauche du Rhin**, nous apprenons le **22 novembre**, que cette suprême récompense ne pourra pas nous être

accordée.
Le colonel **MARIE** (promu colonel à la date du **1er novembre**) organise aussitôt le travail quotidien des unités en vue d'atteindre le double but de donner à notre A. L. un repos bien gagné tout en entretenant son aptitude au combat et de concourir par tous les moyens à la reconstitution de la région. Nos ressources disponibles en hommes et en animaux sont employées aux travaux des champs, au rapatriement des réfugiés du **Laonnois**, à la remise en état des habitations.
Le **23 novembre**, le général **DEVILLE**, commandant le 16e C. A., passe en revue le 116e R. A. L. et remet de nombreuses croix de guerre.

XIII. — DE VERVINS A PONT-SAINTE-MAXENCE
Séjour en ce dernier point
(Du 18 décembre au 14 février.)

Le **18 décembre**, l'A. L./16 commence son mouvement par voie de terre sur **Pont-Sainte-Maxence**, à travers une zone dévastée par les récents combats.
Le mauvais temps, l'insuffisance du cantonnement offert par les villages traversés qui, pour la plupart, ne sont qu'un monceau de ruines, font de ce déplacement une épreuve d'endurance que le personnel supporte vaillamment.
Le **24**, le régiment s'établit dans la région **Sarron-Bazicourt**, **Mondaucourt**, **Sacy-le-Petit**, **Frenoy**, l'état-major au **château de Plessis-Vilette**. La neige, persistante, condamne hommes et chevaux à un repos salutaire.
Fin décembre, commencent les opérations de la démobilisation ; la désorganisation qui en résulte pour nos unités exige un nouvel aménagement de celles-ci, aménagement rendu indispensable par l'imminence du nouveau déplacement qui doit nous amener dans la région de **Lille**.
Le personnel démobilisable à brève échéance est laissé sur place, et le **14 février** le 116e R. A. L. fait mouvement vers le nord.

XIV. — DE PONT-SAINTE-MAXENCE A WAMBRECHIES.
(Du 14 février au 17 mars.)

Séjour à **Wambrechies**, **du 17 mars au 30 juillet**.

Le mouvement s'exécute en deux temps, **du 14 au 19 février** et **du 9 au 17 mars**, séparés par un séjour dans la région **Poix**, **Croixrault**, **Moyoncourt**.
Il est rendu difficile par le mauvais temps et l'appauvrissement progressif de nos unités par suite de la démobilisation. Au **début** de **mars**, le temps devient plus favorable, mais notre personnel est en nombre juste suffisant pour assurer la continuité du mouvement.
Le **16 mars**, nous traversons en une seule étape la zone de combat de la région de **Lens**. Il n'existe plus, dans cette zone, intégralement ruinée, aucune possibilité de cantonnement.
Le **17 mars**, après avoir traversé **Lille**, le 116e R. A. L. occupe son cantonnement définitif à **Wambrechies** (5 kilomètres nord de **Lille**).
Wambrechies a durement souffert des bombardements subis durant les derniers combats de la

campagne. Ses nombreuses usines (filatures, distilleries) sont en ruines ; beaucoup de maisons sont éventrées. Le cantonnement est, de ce fait, rendu assez difficile. Il l'est rendu plus encore par la présence d'unités anglaises qui nous mesurent parcimonieusement les locaux qu'ils doivent nous céder. La 2e batterie, ne pouvant s'établir à **Wambrechies**, doit aller cantonner au **hameau de la Vigne** ; la 8e batterie est, le **24 mars**, envoyée à **Armentières**.
Le **3 avril**, à **Rochin** (1 kilomètre nord de **Lille**), le général commandant le 16e C. A. remet aux 1er et 3e groupes du 116e R. A. L. la fourragère aux couleurs de la croix de guerre.
La mission actuelle du 116e est d'aider à la reconstitution de ces localités. La tâche est lourde et demande beaucoup de méthode ; elle exige, en outre, de la part des exécutants un dévouement inlassable. Le colonel commandant le régiment fixe comme suit les règles à suivre :

16e CORPS D'ARMÉE
A. L./16
—
État-Major
—

NOTE AU SUJET DE L'AIDE A APPORTER PAR L'A. L. 16 POUR LA RECONSTITUTION DES RÉGIONS LIBÉRÉES (ARMENTIÈRES, WAMBRECHIES ET LE QUESNOY).

Tout en assurant l'instruction, l'ordre et la discipline qui sont indispensables à une troupe qui peut être appelée au combat, l'A. L. doit apporter à la reconstitution des régions libérées toute l'aide possible.
Cette aide est à la fois d'ordre matériel et d'ordre moral. Au point de vue matériel, les unités, dans la mesure de leurs possibilités, doivent mettre à la disposition des autorités civiles et des particuliers, le personnel, les chevaux et le matériel qui leur sont nécessaires pour exécuter les travaux de reconstitution.
Au point de vue moral, les officiers ne doivent pas hésiter à intervenir auprès des personnes et même des autorités que les désastres en face desquels elles se trouvent ont pu déprimer, pour les stimuler et leur montrer ce qu'il y a lieu de faire. D'une façon générale, la formule qui doit les guider est celle-ci, « aider les personnes à effectuer leurs travaux et non les effectuer à leur place ». Si l'A. L./16 fait l'effort maximum pour aider à la reconstitution, il faut que les intéressés eux-mêmes se donnent à plein collier pour remettre leur ville, leur maison, leur champ en état. C'est en agissant ainsi qu'on arrivera le plus rapidement à reconstituer la région matériellement et moralement.
Conformément aux ordres que j'ai déjà donnés, tous les travaux doivent être effectués d'accord avec les autorités civiles avec lesquelles nous devons être toujours en très bons termes et il y a lieu, principalement pour les travaux d'une certaine envergure, de les préciser par un écrit paraphé par ces autorités.
Il est bien entendu, d'autre part, que nous venons aider les particuliers et non les concurrencer, et qu'il y a lieu au contraire de faciliter autant que possible les entreprises qui se créent pour assurer certains services. Ce n'est que lorsque les particuliers n'assurent pas ou n'assurent qu'insuffisamment ces services que, d'accord avec les autorités civiles, les unités de l'A. L. doivent intervenir.
Aux armées, le **9 avril 1919**.

Le Colonel commandant l'A. L./16
Signé : F. **MARIE**.

Le **24 juin**, par l'ordre et la proclamation suivants, le colonel Félix **MARIE** porte à la connaissance du régiment et des habitants l'acceptation du traité de **Versailles** par l'ennemi :

16e CORPS D'ARMÉE
A. L./16

ORDRE AU SUJET DE LA SIGNATURE DE LA PAIX.

Le colonel est heureux d'annoncer aux troupes de l'A. L./16 que l'ennemi a finalement compris que toute résistance était inutile et qu'il accepte nos conditions de paix.
Les unités de l'A. L./16 rivaliseront avec les habitants pour fêter dignement ce jour du triomphe du droit et de la liberté des peuples sur la force brutale et l'oppression, qui étaient à la base des sentiments de nos ennemis.
Elles pavoiseront et illumineront leurs cantonnements.
La proclamation ci-jointe sera faite à 10 heures aux habitants de **Wambrechies**.
Ce soir, retraite aux flambeaux et bal public. Des salves à blanc seront tirées dans le cours de la journée.
Toutes les punitions sont levées.
Aux armées, le **24 juin 1919**.

Le Colonel commandant l'A. L./16
Signé : F. **MARIE**.

16e CORPS D'ARMÉE
A. L./16
—
État-Major
—

Le **24 juin 1919**.

Habitants de **Wambrechies**,

L'ennemi, vaincu, a fini par reconnaître la puissance de nos armes et, devant l'attitude ferme des Alliés, accepte nos conditions de paix.
Les généraux commandant les 1er et 16e corps d'armée, se faisant l'écho de toutes les troupes de la région, désirent que chacun fête aujourd'hui cette heureuse nouvelle.

Habitants de **Wambrechies**,

D'accord avec votre municipalité, l'artillerie lourde du 16e C. A., dont vous avez entendu la voix puissante en **mai**, **juin**, **juillet 1918**, lorsqu'elle abattait du Boche sur la ligne **Bailleul**, **le Kemmel**, l'artillerie lourde du 16e corps d'armée qui, depuis son arrivée parmi vous, s'est dépensée sans compter pour vous venir en aide, vous invite à fêter avec elle ce jour de réjouissance en pavoisant et en illuminant vos maisons.
De tout cœur, elle souhaite que ce même jour, elle vous exprime sa reconnaissance pour l'aimable

accueil qu'elle a reçu de vous.
Aux armées, le **24 juin 1919**.

Le Colonel commandant l'A. L./16
Signé : F. **MARIE**.

La proclamation ci-dessus est lue en plusieurs points de la ville de **Wambrechies** par un officier à cheval, encadré de deux pelotons à cheval et précédé par les trompettes. Elle est écoutée par la population avec une émotion intense dont témoignent la tension des visages et des larmes que l'on ne retient pas.
L'allégresse générale se traduit officiellement par une série de fêtes organisées par l'état-major et les officiers de l'A. L./16 sous le nom de fêtes de la Victoire et à l'une desquelles vient assister le général commandant le 16e C. A.
Le succès de ces fêtes est consacré par l'ordre ci-après :

16e CORPS D'ARMÉE
A. L./16
—
État-Major
—

ORDRE AU SUJET DES FÊTES DE LA VICTOIRE.

Le colonel adresse ses bien vives félicitations aux officiers, aux gradés et aux canonniers de l'A. L./16 pour le dévouement et l'entrain que chacun d'eux a mis dans l'organisation et la célébration des fêtes de la Victoire.
Tout a été parfait, aucune mauvaise note n'a été signalée, c'est ainsi que des Français savent se distraire dans une franche gaieté.
Une fois de plus il a été permis de constater que les relations du 116e R. A. L. avec la population civile sont des plus cordiales ; c'est la meilleure façon d'obtenir le rendement maximum dans l'aide que nous sommes venus apporter à ces régions dévastées.
Le général **DEVILLE**, commandant le16e C. A., qui nous a fait l'honneur de venir assister à nos fêtes, a bien voulu m'exprimer sa grande satisfaction pour ce qu'il a vu. Ces nouvelles félicitations s'ajoutant à celles qu'il nous a déjà adressées par son ordre n° 334 du **28 juin**, prouvent que savent bien s'amuser ceux qui savent bien travailler. C'est le propre du tempérament français. Continuons dans cette voie et restons bien nous-mêmes.
Aux armées, le **1er juillet 1919**.

Le Colonel commandant l'A. L./16
Signé : F. **MARIE**.

Le **8 juillet**, le général commandant le 16e C. A. adresse à ses troupes la vibrante proclamation ci-après :

16e CORPS D'ARMÉE
—
État-Major
—
1er Bureau (n° 8056/I. S.)

Q. G. du 16e C. A., le **8 juillet 1919**.

ORDRE GÉNÉRAL N° 335.

Officiers, Sous-Officiers, Caporaux, Brigadiers et Soldats du 16e C. A.,

La paix est enfin signée, cent fois glorieuse pour nos armes, puisqu'elle nous remet en possession de **l'Alsace-Lorraine** et qu'elle rétablit en notre faveur l'équilibre jadis rompu par la funèbre guerre de **1870**.
Paix réparatrice, puisqu'elle nous assure satisfaction pleine et entière pour les affreux dommages causés par l'ennemi.
La démobilisation va désormais se poursuivre dans les conditions maxima qu'autorisent nos moyens de transport. Et le commandement supérieur vient de prescrire notre retour définitif dans les garnisons d'origine de la 16e région. Le **9 juillet**, l'artillerie de la 31e D. I. entame le mouvement.
Dans quelques jours à **Paris**, le **14 juillet**, une cérémonie grandiose va consacrer pour l'histoire et la postérité l'écrasante victoire de nos soldats français et la honteuse défaite d'un ennemi qui se croyait le plus fort guerrier du monde.
Notre corps d'armée est appelé à y prendre part.

Soldats du 16e corps,

Vos glorieux drapeaux et étendards, tous cravatés du ruban de la croix de guerre et représentant les régiments et unités que les possibilités matérielles ne permettent pas de transporter dans la capitale de **la France** vont avoir l'honneur de se déployer derrière vos chefs et de défiler glorieusement sous les voûtes sacrées et fameuses de **l'arc de triomphe**, devant les pouvoirs publics, aux acclamations de **la France** entière.
Dans ce jour d'apothéose, soyez plus fiers que jamais !
C'est à vous, soldats, les plus grands soldats du monde qu'est réservée toute la gloire de cette inoubliable journée.
Pendant cinquante-deux mois vous avez enduré sans plainte et sans murmure, fatigue, froid, privations. Vous avez connu des dangers sans nombre et vous êtes montés à l'assaut sans sourciller, gaiement, à la française !
Dans la boue des tranchées, comme aux heures des suprêmes combats, votre vaillance n'a jamais faibli.
Vous avez vaincu, et malgré des difficultés de toute nature, vous avez sauvé le monde de la barbarie.
Depuis le **11 novembre 1918**, souvent assez mal installés, parfois campés dans les régions du **Nord** dévasté, vous avez conservé intact votre esprit de discipline, votre brillante tenue, votre bonne humeur imperturbable, et vous avez prêté sans compter l'appui de tous vos efforts à nos malheureux compatriotes ruinés.

En un mot, depuis l'armistice comme pendant la guerre, vous avez su vous attirer l'admiration, l'attachement, l'affection totale et sans réserve de vos chefs, qui sont plus que jamais fiers de vous commander, fiers de rentrer à votre tête dans votre pays d'origine !
Bientôt, en effet, vous quitterez, pour le gai et riant **Midi** ensoleillé, les régions embrumées du **Nord**, où votre souvenir restera au cœur des populations éprouvées et secourues. Là-bas on vous attend et vous y serez accueillis avec enthousiasme.
Dans vos garnisons, ayez à cœur de rester les grands soldats de la grande guerre, maintenez les traditions d'honneur et de belle tenue dont le 16e corps ne s'est jamais départi.
Vous saurez, j'en suis convaincu, conserver exacte et intangible cette discipline française qui lie chefs et soldats par la confiance réciproque, le sentiment du devoir, le souvenir des dangers partagés et des grandes choses accomplies ensemble, discipline sans laquelle aucun progrès ne dure, sans laquelle tout est néant.
Votre tenue sera toujours correcte et brillante, elle vous fera désigner aux passants comme des soldats ayant la coquetterie d'un uniforme dont la glorieuse renommée s'est acquise dans la lutte ardente et dans la victoire.
Pas de laisser-aller !
Tout au contraire, vous aurez cette fierté extérieure exempte de jactance, qui est bien le signe attrayant et séduisant de la dignité naturelle aux soldats vainqueurs.
A l'issue d'une guerre mondiale qui a embrasé **l'Europe**, **l'Asie** et **l'Afrique**, l'exécution intégrale du traité de paix imposé à l'ennemi exige l'occupation, la garde de certains points intéressants de **l'Orient** où l'agitation diminue d'ailleurs progressivement.
Comme d'autres corps d'armée, le 16e corps est appelé à fournir pour la relève d'**Orient** un bataillon d'élite formé en majeure partie par des jeunes qui voudront, j'en ai l'assurance, faire revivre, sous d'autres chefs, les traditions qui ont fait la gloire impérissable du 16e corps.
Le gouvernement de la République, soucieux de n'imposer aux défenseurs du pays qu'une charge modérée et sagement répartie, envisage des relèves fréquentes et des permissions aussi largement accordées que possible.
L'attrait d'un pays si curieux par ses traditions et son passé, l'honneur de servir utilement la France, le bénéfice général et particulier qui sera la juste rançon des peines et des fatigues endurées, enfin l'espoir d'un prochain retour, tout cela aidera nos jeunes camarades à supporter joyeusement, le sourire aux lèvres, une séparation qui ne saurait dépasser à coup sûr les limites raisonnables et déjà prévues.
Qu'ils partent donc avec confiance, ces enfants de nos régions, qui nous reviendront bientôt pour fonder et accroître des familles auxquelles leur patriotisme éprouvé saura insuffler une énergie nouvelle à jamais féconde.
Le bataillon du 122e deviendra ainsi une pépinière nouvelle de braves qui accroîtrons encore le capital de gloire déjà acquise par les régions d'où est issu le 16e corps.

Chefs et Soldats du 16e corps !

Tous unis de cœur, d'esprit et de sentiment, réjouissons-nous sans arrière-pensée en ces jours de triomphe !
Nous sentons tous que se lève aujourd'hui l'aurore d'une ère nouvelle de liberté, de concorde et de travail :
Préparée dans la lutte,
Consommée dans la victoire,

Maintenue par la bonne humeur constante et indéfectible spéciale aux gais enfants du **Midi** !
Vive le 16e corps d'armée !
Vive **la France** !

Le Général commandant le 16e corps d'armée,
Signé : **DEVILLE**.

L'aide prêtée à la population civile pendant la période **du 17 mars au 26 juillet** est résumée dans le tableau suivant :

16e CORPS D'ARMÉE
A. L./16
—
État-Major

Aide apportée à l'agriculture et au service de la reconstitution par l'A. L.

Unités	Effectifs des Batteries de 4 pièces				
	Hommes			Chevaux	
	Réglementaires	Existant	Présents	Réglementaires	Existant
État-Major AL/16	31	28	20	13	11
État-Major 1/116	40	37	27	31	29
1re batterie	168	140	93	124	112
2e batterie	168	128	77	124	100
État-Major 3/116	41	37	27	31	25
7e batterie	221	204	146	180	159
8e batterie	221	205	138	180	156
Totaux	890	779	528	683	592

	Demandes formulées		Aide fournie	
	Journées Homme	Journées Chevaux	Journées Homme	Journées Chevaux
I. — Travaux d'agriculture (journées)	3.861	13.116	3.728	12.548
II. — Travaux de reconstitution	3.478	6.772	3.478	6.772

Travaux effectués.....	Superficie des terres labourées et ensemencées..... 1.384 hect. Transport de fumier..... 600 m. c. Transport de matériaux divers mobilier, etc..... 717.450 k. Transports de semences diverses..... 600 m. c. Wagons déchargés..... 78 wag. En outre, pour le déblaiement d'**Armentières**, 30 tombereaux sont attelés chaque jour.

Les maires d'**Armentières** et de **Wambrechies** et le secrétaire de la commission agricole témoignent par les lettres ci-après de l'œuvre féconde accomplie par notre régiment :

DÉPARTEMENT DU NORD

—

Mairie d'Armentières

—

Armentières, le **26 juillet 1919**.

Secrétariat.

Le Maire de la ville d'Armentières, chevalier de la Légion d'honneur,
à M. le Colonel du 116e régiment d'artillerie lourde.

Mon Colonel,

Au moment où la 8e batterie du 116e régiment d'artillerie lourde s'apprête à quitter la localité, je viens vous dire tous nos regrets de la voir partir.
A **Armentières**, depuis le **25 mars**, elle a rendu les services les plus appréciés.
N'ignorant rien des difficultés avec lesquelles nous étions aux prises, officiers, sous-officiers et soldats se mirent à notre disposition avec un empressement que je ne saurais trop louer. Coopérant au déblaiement de la ville, participant au ravitaillement, aidant les cultivateurs, partout vos hommes se multiplièrent avec bonne grâce, ce qui relevait singulièrement le prix des services rendus. Permettez-moi, mon Colonel, de vous demander de leur dire combien la population leur en est reconnaissante et les assurer de notre affectueuse sympathie.
Veuillez agréer, mon Colonel, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Maire d'Armentières,
Signé : Henri **CHAS**.

DÉPARTEMENT DU NORD

—

Arrondissement de Lille

—

Canton ouest de Lille

COMMUNE DE WAMBRECHIES.

Nous, soussigné, maire de la commune de **Wambrechies**, canton ouest de l'arrondissement de **Lille**, département du Nord.
Certifions que le 116e R. A. L., cantonné à **Wambrechies**, a toujours été d'une tenue et d'une correction parfaites, qu'il a continuellement prêté son bienveillant concours pour venir en aide aux cultivateurs et autres commerçants de la localité, ainsi que pour l'organisation de multiples fêtes locales qui ont parfaitement réussi.
En foi de quoi nous avons délivré le présent certificat pour valoir ce que de droit.
Fait en la mairie de **Wambrechies**, le **25 juillet 1919**

P. le Maire : *l'Adjoint,*
Signé : A. **ÉTIENNE**.

Wambrechies, le **31 juillet 1919**.

Mon Colonel,

Toute la population de **Wambrechies** et principalement les cultivateurs ont vu avec regret défiler votre régiment, rappelé à son dépôt après un séjour de près de cinq mois dans la localité.
Nous avons été vraiment touchés du dévouement de vos braves et courageux artilleurs, dans l'exécution de vos ordres, lorsqu'il était question d'aider la population.
Nous ne savons comment vous remercier du généreux empressement que vous avez mis à nous aider dans notre culture qui souffrait énormément du manque de bras et de chevaux.
Sans votre concours, les deux tiers de la culture seraient restés incultes, il est regrettable que vous nous quittiez au moment de constater avec nous le fruit du travail de vos hommes.
En même temps que nous conserverons un très bon souvenir de votre séjour au milieu de nous, soyez assuré, mon Colonel, de notre plus grande reconnaissance.
Tous les cultivateurs de **Wambrechies** me chargent de vous transmettre les remerciements de tous et de vous assurer de leur obligeant souvenir.

Le Secrétaire de la commission agricole,
Signé : E. **PICAVIT**.

Le **26 juillet**, le 116e R. A. L. est embarqué en chemin de fer à destination de **Castres**, où il fait son entrée le **2 août**. Il est reconstitué à quatre groupes de deux batteries au moyen des éléments non démobilisés provenant des régiments dissous (316e, 416e, 456e R. A. L.).

FIN

CITATIONS DES DIFFÉRENTS GROUPES DES 116e, 316e, 416e, 456e R. A. L. DONT LES ÉLÉMENTS ONT CONSTITUÉ LE 116e R. A. L. ACTUEL.

———————

1er groupe du 116e R. A. L.

IIe ARMÉE
—
État-Major
—
Bureau du Personnel
N° 6952 A.

ORDRE GÉNÉRAL N° 638.

Le général commandant la IIe armée cite à l'ordre de l'armée :

Le 1er groupe du 116e R. A. L. — Arrivé à **Verdun** en pleine bataille, en **fin février 1916**, a fait preuve, depuis près d'un an, sous le commandement du commandant **OLIEU**, des plus belles qualités militaires.
S'est particulièrement distingué par une activité et une bravoure extraordinaires à la **fin** de **février** et au commencement de **mars**, dans les circonstances les plus difficiles et les plus critiques. A pris part, depuis cette époque à toutes les affaires qui ont eu lieu journellement devant **Verdun** et a largement contribué au succès des opérations des **24 octobre** et **15 décembre**.

Le Général commandant la IIe armée,
Signé : **GUILLAUMAT**.

Xe ARMÉE
—
État-Major
—
1er Bureau n° 1483

ORDRE DE L'ARMÉE N° 348.

Le général commandant la Xe armée cite à l'ordre de l'armée :

Le 1er groupe du 116e régiment d'artillerie lourde. — Groupe d'élite, qui s'est constamment distingué au cours de la campagne par l'entrain avec lequel il se portait à la hauteur des éléments les plus avancés, malgré les plus grosses difficultés de terrain et des pertes les plus sévères pour soutenir la progression de l'infanterie. Vient de donner encore des preuves de cet esprit offensif sous les ordres du commandant **MIALIN**, secondé par les capitaines **MAYEUR** et **CHARMASSON**, et le lieutenant **d'UTRUY**, commandants de batterie au cours des combats sur **l'Ailette**, de la poursuite à travers **la forêt de Saint-Gobain** et du passage de **la Serre** (**septembre-octobre 1918**), a, dans ces circonstances, rivalisé de mordant avec les batteries de campagne qu'il n'a cessé de talonner et largement contribué à la progression de plus de 20 kilomètres effectuée par l'infanterie.

Le Général commandant provisoirement la Xe armée,
Signé : **LECONTE**.

Par ordre 137 F du **24 novembre 1918**, le droit au port de la fourragère aux couleurs de la croix de guerre est conféré au 1er groupe du 116e R. A. L.

3e groupe du 116e R. A. L.

IIe ARMÉE
—
Ordre Général N° 174.

ORDRE GÉNÉRAL N° 63 DU **16 MAI 1916**.

Le général commandant la IIe armée cite à l'ordre de l'armée :

L'artillerie du 32e corps d'armée, sous l'habile direction du général **FRAMIATTE** :
(Le 3e groupe du 316e R. A. L., passé 3e groupe du 116e R. A. L. faisait partie du groupement d'artillerie du 32e C. A.)
A, par des tirs bien appropriés, exécutés sans relâche depuis le **15 mars 1916**, de nuit comme de jour, sans souci de la fatigue ni des pertes, contribué tout d'abord à briser l'offensive allemande dans le secteur du **Mort-Homme** et de **Cumières**, préparé et appuyé ensuite les attaques, infligeant à l'ennemi de lourdes pertes en hommes et en matériel et donnant à notre infanterie, la plus belle confiance et la certitude du succès. Les canonniers des 40e, 46e et 61e régiments d'artillerie de campagne et de l'artillerie lourde du groupement se sont montrés dignes de leurs camarades de l'infanterie.

Le Général commandant la IIe armée,
Signé : **NIVELLE**.

GRAND QUARTIER GÉNÉRAL
des Armées Françaises
de l'Est
—
État-Major
—
Bureau du Personnel
(Décorations)

ORDRE N° 12803 D.

(EXTRAIT.)

Le maréchal de France commandant en chef les armées françaises de l'Est cite à l'ordre de l'armée :

1er groupe du 316e R. A. L. (passé 3e groupe du 116e R. A. L.) (décision du général commandant en chef). — A participé avec distinction à la défense de **Verdun** en **1916** et aux offensives de **la Somme** en **1916** et de **l'Aisne** en **1917**. S'est particulièrement distingué dans les opérations **août-septembre 1917** devant **Verdun**, où, malgré un bombardement presque continu d'obus toxiques et de gros calibre qui lui ont causé de lourdes pertes en personnel et en matériel, il n'a cessé de donner son rendement maximum. A maintenu ses positions avancées constamment bouleversées et exécuté de jour et de nuit toutes les missions qui lui avaient été confiées.

Signé : **PÉTAIN**.

(*J. O.* du **26 avril 1919**, p. 4319.)

Sont cités à l'ordre de l'armée :

. . . . . .

Le 3e groupe du 116e régiment d'artillerie lourde (anciennement 1er groupe du 316e régiment d'artillerie lourde). — Groupe remarquable par sa bravoure et son allant légendaires. Sous le commandement provisoire du capitaine **BABINET**, a été surpris, le **27 mai 1918**, par les vagues d'infanterie allemande ; à 7 heures du matin, après avoir, pendant six heures tiré sans arrêt jusqu'à la dernière minute, malgré un bombardement exceptionnellement violent. Ayant fait sauter ses pièces sous le feu de l'infanterie ennemie, ne s'est replié qu'après de nombreuses pertes en faisant le coup de feu et occupent les tranchées de repli au nord de **l'Aisne**, jusqu'à ce qu'elles aient été débordées par l'ennemi. Rapidement reconstitué quelques jours après, s'est de nouveau distingué, sous le commandement du commandant **DUBARRY**, à l'attaque du **16 juillet** en tirant sans arrêt jusqu'à l'arrivée des vagues d'infanterie allemande, sauvant une partie de ses pièces en faisant des prodiges et les remettant en batterie aussitôt pour ne plus cesser de tirer jusqu'à ce que l'ennemi en retraite se soit mis hors de sa portée. (Ordre du **10 janvier 1919**.)

Par ordre du **27 décembre 1917**, le droit au port de la fourragère aux couleurs de la croix de guerre a été conféré au 3e groupe du 116e.

1er groupe du 316e R. A. L.

46e DIVISION

Le général **CORVISART**, commandant le 16e C. A., cite à l'ordre du corps d'armée :

Le 8e groupe du 116e R. A. L. (devenu 1er groupe du 316e R. A. L.). — Sous le commandement du capitaine **PONCET**, ce groupe s'est distingué à chaque attaque à laquelle il a participé. A rendu d'excellents services pendant toute la bataille de **la Somme**. A pris part à l'offensive de **l'Oise** en **mars 1917** et à celle de **Champagne** **d'avril à juin 1917**, où il a accompli des missions difficiles et a été particulièrement éprouvé. S'est fait remarquer pendant les opérations actuelles devant **Verdun** par la précision de ses tirs de destruction et leur intensité, malgré les pertes élevées dues tant aux obus explosifs qu'aux obus toxiques.
Aux armées, le **19 septembre 1918**.

Le Général commandant le 16e C. A.
Signé : **CORVISART**.

ORDRE N° 7.

Le général **GRATTIER**, commandant la 46e division, cite à l'ordre de la division :

Le 8e groupe du 116e R. A. L. (devenu 1er groupe du 316e R. A. L.). — Sous le commandement du capitaine **PONCET**, malgré des pertes sensibles, tout le personnel a fait preuve des plus belles qualités de dévouement, d'énergie et d'endurance pendant les actions qui se sont succédé sans interruption depuis trois mois, comportant des tirs intensifs de jour, des ravitaillements et des tirs de nuit, ainsi que plusieurs changements de position particulièrement pénibles.
Aux armées, le **22 octobre 1916**.

Le Général commandant la 46e division,
Signé : **GRATTIER**.

3e groupe du 316e R. A. L.

16e CORPS D'ARMÉE

—

État-Major

—

1er Bureau n° 10 B.

Le général commandant le 5e C. A. cite à l'ordre de l'armée :

Le 7e groupe du 116e régiment d'artillerie lourde (devenu 2e groupe du 316e). — Engagé dans un secteur actif depuis plus de trois mois s'est fait remarquer par la précision de ses tirs et son admirable endurance. Soumis à de violents tirs de démolition et de harcèlement par obus de gros calibre et à de fréquents bombardements d'obus toxiques a toujours rempli complètement les missions qui lui ont été données malgré des pertes sérieuses en personnel et en matériel. A pu obtenir ces brillants résultats grâce au sang-froid et à la haute valeur de son chef, le capitaine

SALVAYRE, et au sentiment du devoir qui anime tout le personnel de ce groupe.
Au G. Q. G., le **3 août 1917**.

Le Général commandant la Ve armée,
Signé : **PELLE**.

Extrait de l'ordre n° 12805 D du 10 janvier 1919.

Le maréchal de France commandant en chef les armées françaises de l'Est cite à l'ordre de l'armée :

Le 2e groupe du 316e régiment d'artillerie lourde. — Groupe absolument remarquable par son entraînement, son instruction, et sa tenue au feu, changeant constamment de secteur et toujours l'objet d'appréciations flatteuses. S'est particulièrement distingué le **30 mai 1918**, sous le commandement de son chef, le commandant **SALVAYRE**, en se maintenant sur sa position et tirant sans arrêt malgré les pertes causées par le feu de l'ennemi et alors que toutes les troupes à sa droite se repliaient par ordre sous la pression d'une violente attaque ennemie. N'a quitté sa position, en ordre parfait, que dans la soirée, au reçu d'un ordre de repli sur une position qui était déjà tombée aux mains de l'ennemi. S'est distingué à nouveau le **15 juillet**, en tirant sans discontinuer jusqu'à la dernière minute, sous un bombardement exceptionnellement violent, jusqu'à ce que, sous la pression de l'infanterie allemande, il ait été obligé de mettre son matériel hors de service et d'évacuer sa position sous le feu de l'infanterie ennemie.

Le Maréchal de France
commandant en chef les armées françaises de l'Est,
Signé : **PÉTAIN**.

3e groupe du 316e R. A. L.

ORDRE N° 12805 D.

Le maréchal de France commandant en chef les armées françaises de l'Est cite à l'ordre de l'armée :

Le 3e groupe du 316e régiment d'artillerie lourde. — Groupe d'élite, toujours le même sous les tâches les plus rudes. Sous le commandement de son chef, le commandant **d'AINVAL**, a reçu, le **27 mai 1918**, l'attaque allemande dans le secteur de **Craonne**. Surpris et encerclé par l'infanterie ennemie vers 7 heures du matin, n' a pu se dégager et sauver une partie du personnel que grâce à des actes individuels nombreux de bravoure héroïque et au prix de pertes sévères, tant à la 8e batterie (lieutenant **ARNAL**) qui, ayant trois pièces culbutées par le tir ennemi, a tiré jusqu'à la dernière minute avec la 4e avant de la faire sauter, qu'à la 7e batterie, dont son chef, le sous-lieutenant **BARBOU des COURIÈRES**, s'étant refusé à quitter sa batterie, bien que blessé, avant d'avoir assuré la destruction de son matériel et le départ de son dernier homme, est tombé aux mains de l'ennemi.
Le même groupe, le **15 juillet 1918**, sous le commandement du capitaine **DUCHESNE**, surpris par l'infanterie allemande dans la matinée, a pu se dégager en sauvant deux pièces et ayant pu récupérer huit autres canons sans quitter le champ de bataille, a servi ces dix pièces avec un personnel épuisé et réduit, à peine suffisant pour en servir la moitié.
Au grand quartier général, le **10 janvier 1919**.

Signé : Général **PÉTAIN**.

1er, 2e et 3e groupes du 416e R. A. L.

GRAND QUARTIER GÉNÉRAL
des Armées Françaises
de l'Est
—
État-Major
—
Bureau du Personnel
(Décorations)

ORDRE N° 15063 D.

Le maréchal de France commandant en chef les armées françaises de l'Est cite à l'ordre de l'armée :

Les 1er, 2e et 3e groupes du 416e régiment d'artillerie lourde. — Sous les ordres du lieutenant-colonel **BOURBOULON**, commandant le 416e R. A. L., et des chefs d'escadron **ESTRÊME**, **MADEC** et **DAINE**, commandants de groupes, ont pris part, depuis le **1er août 1918**, aux opérations offensives devant **la Vesle**, puis au nord de **l'Aisne** et, enfin, dans **l'Argonne**, avec l'armée américaine.
Pendant ces combats, n'ont cessé d'exécuter, de nuit comme de jour, sans souci de la fatigue ni des pertes, des tirs dont l'efficacité a été maintes fois constatée, contribuant ainsi pour une large part à éteindre le feu de l'artillerie ennemie et à apporter à l'infanterie une aide puissante pour progresser et battre l'adversaire.
Au grand quartier général, le **26 mars 1919**.

Le Maréchal de France
commandant en chef les armées françaises de l'Est,
Signé : **PÉTAIN**.

ORDRE N° 30.

Le général commandant le 6e C. A. cite à l'ordre du corps d'armée :

Le 3e groupe de 155 L. S. du 106e R. A. L. (passé 2e groupe du 116e R. A. L.), sous le commandement du capitaine **ESTRÊME**. — Groupe de nouvelle formation et qui voyait le feu pour la première fois ; dans les combats du **27 mars 1918** et jours suivants, a donné des résultats dignes des plus vieilles troupes en enrayant l'avance de l'ennemi, changeant de position plusieurs fois de suite dans des circonstances difficiles et sans rien abandonner de son matériel ni de ses munitions. Continue depuis à remplir ses missions, malgré des pertes assez sérieuses et la fatigue de son personnel.

LISTE DES OFFICIERS ET HOMMES DE TROUPE DU 116e R. A. L MORTS POUR LA FRANCE.

Noms et Prénoms	Grade	Unité
JONQUET (Eugène)	Capitaine	7e batterie.
MONIER (Louis)	Id.	27e —
BARTIER (Honoré)	Id.	27e —
SAINT-MARTIN (Robert)	Lieuten. obs.	Esc. F./55.
CHAMPETIER (Émile)	Id.	11e batterie.
De MONTGOLFIER (Henri)	Id.	
GRANIER (Albert)	S.-lieut. obs.	Esc. F./50.
MARQUET (Aristide)	Sous-lieut.	6e batterie.
De COSSE de BRISSAC	Id.	19e —
BOUDET (Pierre)	Id.	4e —
VALUY (Pierre)	Id.	21e —
COURRAL (Louis)	Méd. A.-Maj.	
BONVOUST (Adolphe)	Adjudant.	8e —
CRÉMAZY (Ferdinand)	Id.	30e —
BOMBOURG (Jean)	Id.	6e groupe.
PUPILLE (Joseph)	Mar. des log.	35e batterie.
QUÉRITE (Henri)	Id.	1er groupe.
TRINQUART (Joseph)	Id.	62e batterie.
COMBES (Antoine)	Id.	61e —
LAFAURIE (Jean)	Id.	1re —
LASFARGUES (Jean)	Id.	2e —
AURIOL (François)	Id.	5e groupe.
BOUCHARD (René)	Id.	1re batterie.
CORRE (Jean)	Id.	4e —
DESCAMBRES (Maurice)	Id.	24e —
GUICHARD (Pierre)	Id.	8e —
JOUANE (Armand)	Id.	63e —
LANNOY (Alexandre)	Id.	7e sect. mun.
LACROUX (Léonce)	Id.	8e batterie.
LIGNON (Louis)	Id.	7e —
MARTIN (Georges)	Id.	4e —
MOLINIER (Joseph)	Id.	8e —
PONSART (Eugène)	Id.	10e groupe.
ROY (Maurice)	Id.	2e batterie.
BLANC du COLLET	Id.	33e —
BOURDEL (Séverin)	Id.	28e —
CAUSSE (Jean)	Id.	35e —
CALVAYRAC (Marius)	Id.	15e —

Noms et Prénoms	Grade	Unité
DULIEU (Constant)	Mar. des log.	15e batterie.
KNAPP (André)	Id.	35e —
Le GALLO (Joseph)	Id.	28e —
LÉO (Bernard)	Id.	23e S. M. A.
MANIORT (Jean)	Id.	30e batterie.
ROGER (Marcel)	Id.	10e —
RICHARD (Arthur)	Id.	26e —
ROUDIL (Jean)	Id.	22e —
TORRENT (Henri)	Id.	30e —
BOUTEILLE (Pierre)	Id.	35e —
BRETTE (Charles)	Id.	1re —
DORDOR (Louis)	Id.	4e —
FONTANAUD (Joseph)	Id.	7e C. L.
GIROUD (Pierre)	Id.	28e batterie.
HABERER (Lucien)	Id.	17e —
De LAMARRE (Marcel)	Id.	23e —
LAFFONT (André)	Id.	20e —
MAILLARD (Étienne)	Id.	2e S. M. A.
MANIN (Henri)	Id.	5e groupe.
GOUJON (Jean)	Brigadier.	25e batterie.
LAFON (Joseph)	Id.	15e —
PLASSE (Maurice	Id.	25e —
AMALRIC (Fernand)	Id.	P. H. R.
CHARLET (Edmond)	Id.	7e C. L.
CABRIT (Dieudonné)	Id.	18e batterie.
CURTON (Eugène)	Id.	51e S. T. A.
FAUBEAU (Dominique)	Id.	18e batterie.
MORVAN (Jean)	Id.	E.-M. 1er gr.
MAILLIARD (Guillaume)	Id.	5e C. L.
BERNARD (Jean)	Id.	28e batterie.
CLAVE (Léon)	Id.	63e —
DOULLET (François)	Id.	25e —
DELBOUSQUET (Philippe)	Id.	15e —
GUIRAUD (Gabriel)	Id.	24e —
HAPEL (Georges)	Id.	30e —
PEYROLLES (André)	Id.	5e —
POMARÈDE (Jules)	Id.	8e —
BORGES (Benoit)	Id.	23e S. M. A.
BOUYSSOU (Jules)	Id.	25e batterie.
CAMBON (Marcel)	Id.	15e —
DUBONE (Albert)	Id.	61e —
GAGUE (Paul)	Id.	5e —
NAVAL (Fernand)	Id.	62e —
PUPAT (Jules)	Id.	8e —

Noms et Prénoms	Grade	Unité
SACHET (Georges)	Brigadier.	21e batterie.
ALLIROT (Régis)	2e classe.	64e —
ANDRIEU (Eugène)	Id.	8e batterie.
ALANDRY (Jean)	Id.	27e —
ALÈGRE (Jean)	Id.	4e —
AMELIN (Armand)	Id.	38e —
AUGER (Henri)	Id.	4e —
BATUT (Florien)	Id.	8e —
BENNE (Paul)	Id.	27e —
BOUVOT (Pierre)	Id.	1re —
BEAUGIER (Jean)	Id.	7e —
BAREIGTS (Jean)	Id.	30e —
CASIMIR (Jean)	Id.	4e —
BECQUES (Pol-Fleury)	Id.	10e —
BETOURNE (Joseph)	Id.	31e —
BOUCAYS (Auguste)	Id.	28e —
CHOFFEL (Alphonse)	Id.	8e —
CABANELLAS (Charles)	Id.	11e —
CARON (Édouard)	Id.	4e —
CASTES (Pierre)	Id.	5e groupe.
CABOCHE (Louis)	Id.	24e batterie.
CARRÈRE (Romain)	Id.	2e groupe.
CERTAIN (Édouard)	Id.	2e batterie.
CORMIÈRES (Paul)	Id.	3e —
DREUX (Victor)	Id.	3e —
DUGAST (Alphonse)	Id.	5e —
DAGUE (Dominique)	Id.	7e groupe.
DARIEN (Charles)	Id.	5e —
DESCHAMPS (Constant)	Id.	3e batterie.
DUTHU (Marc)	Id.	10e —
ESTOUP (Gaston)	Id.	63e —
FOURNIL (Émilien)	Id.	62e —
GOICHON (Prosper)	Id.	25e —
GUIBERT (Henri)	Id.	61e —
GAUDON (Ernest)	Id.	7e —
GASNIER (Joseph)	Id.	1re —
MARCHAND (Édouard)	Id.	30e —
MARTY (Lucien)	Id.	30e —
MAFFRE (Pierre)	Id.	27e —
MENGAUD (Pierre)	Id.	14e —
NURIT (Félix)	Id.	23e S. M. A.
PAGUE (Henri)	Id.	7e S. M.
PLAN (Paul)	Id.	30e batterie.
PLET (Victor)	Id.	1er groupe.

Noms et Prénoms	Grade	Unité
PRADELLE (Jean)	2e classe.	6e batterie.
PERTUISOT (Henri)	Id.	3e S. autos.
PINÇON (Eugène)	Id.	8e batterie.
PIQUEMAL (Toussaint)	Id.	27e —
PLATEAU (Marcel)	Id.	16e —
PICHON (Émile)	Id.	8e —
PARDO (Ginès)	Id.	27e —
POUILLY (Julien)	Id.	7e S. M.
QUIBLIER (Pierre)	Id.	8e groupe.
RICHARD (Louis)	Id.	11e batterie.
ROBERT (Léon)	Id.	21e —
ROUSSEL (Charles)	Id.	10e —
RENOUX (Alfred)	Id.	30e —
RECORD (Louis)	Id.	26e —
ROSIER (Charles)	Id.	11e —
ROUX (Louis)	Id.	8e —
SAUGÈRE (A.)	Id.	25e —
SIBIEUDES (Henri)	Id.	7e —
SALLES (Augustin)	Id.	15e —
SOUDET (Édouard)	Id.	4e —
STENEUR (Lucien)	Id.	10e —
TRETON (Paul)	Id.	7e S. M.
TARBOURIECH (Léon)	Id.	6e batterie.
TAURINES (Joseph)	Id.	61e —
VAILLÈRE (Denis)	Id.	27e —
VIALETTE (Pierre)	Id.	27e —
VALAT (Antoine)	Id.	8e —
VERRIÈRE (Antoine)	Id.	4e groupe.
VIROS (Édouard)	Id.	30e batterie.
AUBIER (Antoine)	Id.	16e —
ALLETON (Louis)	Id.	1re —
ARIAU (Jean)	Id.	5e C. L.
AGNELY (Charles)	Id.	21e batterie.
ARNAUD (Fernand)	Id.	26e —
ALBERT (Siméon)	Id.	1re —
AUBER (Jules)	Id.	3e —
ARMENGAUD (Émile)	Id.	61e —
ARVY (Albert)	Id.	19e —
AUDUIT (André)	Id.	26e —
ALBA (René)	Id.	61e —
ALBAL (Joseph)	Id.	56e —
BARRE (Charles)	Id.	7e S. M.
BARNAUD (Henri)	Id.	13e batterie.
BARRÈRE (Pierre)	Id.	7e —

Noms et Prénoms	Grade	Unité
BARNADE (Michel)	2e classe.	61e batterie.
BERLIOZ (Marius)	Id.	21e —
BLANQUET (Jean)	Id.	34e —
BENTS (Marcel)	Id.	19e —
BOUISSON (Jean)	Id.	27e —
BOUTIN (Eugène)	Id.	24e —
BOSSUET (Auguste)	Id.	3e C. L.
BOHARD (Eugène)	Id.	6e S. M.
BURGEVIN (Henri)	Id.	15e —
CHAMBERT (Jean)	Id.	8e —
CHAPEAU (Joannet)	Id.	3e C. L.
COCQ (Paul)	Id.	19e —
CHABBERT (Jean)	Id.	63e —
CRÉPIN (Marcel)	Id.	13e —
COLIN (Alphonse)	Id.	21e —
CURUTCHAGUE (Pierre)	Id.	21e —
CHAZE (Alexandre)	Id.	61e —
CHANAL (Henri)	Id.	1er C. L.
CURT (Marcel)	Id.	23e batterie.
CAUDEBEC (Louis)	Id.	17e —
DANIÈRE (Casimir)	Id.	2e —
DENOYELLE (Édouard)	Id.	25e —
DESCOTTES (Auguste)	Id.	38e —
DURBESSON (Augustin)	Id.	17e —
DAVALLET (Joseph)	Id.	7e —
DURAND (Joseph)	Id.	25e —
DAT (Hubert)	Id.	5e groupe.
DELANEAU (Jean)	Id.	4e —
DRUET (Maximilien)	Id.	21e batterie.
DURAND (Jean)	Id.	20e —
FOLCHER (Albert)	Id.	62e —
FLUSIN (André)	Id.	19e —
FRENOY (Henri)	Id.	16e —
FERRE (François)	Id.	17e —
GARRIC (Armand)	Id.	25e —
GOLLIET-MERCIER (Aimé)	Id.	14e —
GUICHAR (Benoit)	Id.	17e —
GRIÈRE (Éloi)	Id.	7e —
GUILLOUX (Auguste)	Id.	8e —
GUIRAUD (André)	Id.	30e —
GASTON (André)	Id.	61e —
GOUTIER (Clément)	Id.	35e —
GALAUPEL (P.)	Id.	21e —
HANIER (André)	Id.	3e —

Noms et Prénoms	Grade	Unité
HEBRAND (Lucien)	2e classe.	90e batterie.
HOUEL (Lucien)	Id.	2e —
HERMAIN (Alfred)	Id.	51e S. T. A.
ICHER (Jules)	Id.	61e batterie.
JASON (Jean-Marie)	Id.	5e S. M.
LACAZE (Pierre)	Id.	7e batterie.
LEGUILLIER (Gaston)	Id.	7e —
LOUBOUTIN (Jean-Marie)	Id.	21e —
Le COASSIN (Lucien)	Id.	21e —
LENOIR (Georges)	Id.	3e C. L.
LEGENDRE (Louis)	Id.	21e batterie.
LÉGLISE (Jean)	Id.	15e —
LEPETIT (Paul)	Id.	21e —
LEVRAT (Henri)	Id.	21e —
LIARD (Prosper)	Id.	2e —
LEPLUS (Constant)	Id.	62e —
LANET (Joseph)	Id.	3e —
Le GEEVEL (Rodolphe)	Id.	1re —
MARCOTTE (Léon)	Id.	20e —
MOULIN (Eugène)	Id.	21e —
MILLIAT (Raoul)	Id.	18e —
MOUREMBLES (Théophile)	Id.	20e —
MAZZONI (Dominique)	Id.	19e —
MORICE (Albert)	Id.	6e S. M. A.
MOUREY (Ulysse)	Id.	21e batterie.
GÉRAUD (Émile)	Id.	27e —
JANICOT (Emmanuel)	Id.	11e —
JULIEN (Jean)	Id.	28e —
JUREY (Joseph)	Id.	31e —
KERVISION (Jean)	Id.	28e —
LADEGAILLERIE (Martial)	Id.	8e —
LETOURNEL (Irénée)	Id.	8e —
LAINE (Georges)	Id.	30e —
LARNE (François)	Id.	10e —
MADAULE (Léon)	Id.	11e —
MALAVIEILLE (Marius)	Id.	7e —
MAURIN (Albert)	Id.	27e —
MIQUEL (Paul)	Id.	5e —
MONNIER (Jules)	Id.	30e —
MOREAU (Julien)	Id.	4e —
NECOL (Pierre)	Id.	21e —
ORSONI (Victor)	Id.	25e —
PELOFI (Pierre)	Id.	31e —
PHILIPPON (Louis)	Id.	10e groupe.

Noms et Prénoms	Grade	Unité
PONTNAU (Paul)	2e classe.	5e groupe.
PETIT (Henri)	Id.	8e batterie.
PETIT-GUDENCHET	Id.	31e —
POUJOL (Laurent)	Id.	P. H. R.
PUERRUET (André)	Id.	24e batterie.
QUERU (Louis)	Id.	8e —
RAPALLO (Adolphe)	Id.	11e —
RASPONIL (Jean)	Id.	30e —
RIVET (Pierre)	Trompette.	10e —
ROUDET (Léon)	2e classe.	3e S. M. A.
RICOUL (Joseph)	Id.	3e groupe.
ROUSSEL (Victor)	Id.	31e batterie.
SEYVE (Joseph)	Id.	7e —
SIMON (Léopold)	Id.	28e —
SAUREL (Joseph)	Id.	64e —
SOUGNE (Paul)	Id.	4e —
SUNER (Raphaël)	Id.	7e —
TESTE (Henri)	Id.	5e —
TROFFIGUE (Jean)	Id.	4e —
VAQUETTE (Eugène)	Id.	28e —
VENTRE (Auguste)	Id.	4e groupe.
VIALA (Jean)	Id.	8e batterie.
VILLARD (François)	Id.	28e —
ALARD (Henri)	Id.	14e —
ALBA (Hippolyte)	Id.	27e —
AUGER (Joseph)	Id.	7e —
ALENGRY (Pierre)	Id.	6e —
AUBIGNAC (Joseph)	Id.	15e —
AZALBERT (Élie)	Id.	14e —
ANGELOT (Lucien)	Id.	10e —
AZÉMA (Alexis)	Id.	27e —
ALQUIER (Louis)	Id.	30e —
BOUARD (Jean)	Id.	30e —
BOUSSAGNOL (Augustin)	Id.	4e —
BRIFFAUT (Charles)	Id.	13e —
BICAN (Jean)	Id.	28e —
BARBOTAUD (Victorien)	Id.	4e groupe.
BERTHIER (Raoul)	Id.	37e batterie.
BLIND (Robert)	Id.	8e —
BECQUIER (Charles)	Id.	5e —
BOUCHER (Auguste)	Id.	23e S. M. A.
BOURDON (Jean)	Id.	4e batterie.
BOURGUIS (Alphonse)	Id.	35e —
BOYER (Louis)	Id.	6e —

Noms et Prénoms	Grade	Unité
BOURRELY (Antoine)	2e classe.	4e groupe.
BOUTEAU (Louis)	Id.	30e batterie.
BOUTHES (Jules)	Id.	30e —
BARBAZA (Philippe)	Id.	25e —
BARDOU (Charles)	Id.	26e —
BEFFARAL (Antoine)	Id.	27e —
BARRAULT (Marcel)	Id.	30e —
BEZAY (Edmond)	Id.	61e —
BEAUPOIL (Louis)	Id.	3e S. M. A.
BERTRAND (Alexandre)	Id.	30e batterie.
BIENNES (Albert)	Id.	26e —
BRÈS (Henri)	Id.	33e —
CHAPTAL (Auguste)	Id.	8e —
CALMELS (Louis)	Id.	28e —
CROUZET (Joseph)	Id.	27e —
CASCAILH (Jean)	Id.	30e —
CAZAJOU (Pierre)	Id.	38e —
CHALLET (Alexis)	Id.	15e —
CHOSEROT (Marcel)	Id.	61e —
COQUART (François)	Id.	27e —
COULET (James)	Id.	7e —
DAGES (Maurice)	Id.	15e —
DEROUIN (Louis)	Id.	4e —
DILLAT (Adelin)	Id.	61e —
DAUTRAS (François)	Id.	26e —
DÉTRUIT (Louis)	Id.	6e —
DAUMAS (Gustave)	Id.	23e —
DAUVERGNE (Eugène)	Id.	24e —
DAUBAIL (Léon)	Id.	23e —
DEMENSY (Ferdinand)	Id.	10e —
DEVÈZE (Gérard)	Id.	14e —
DEMEULENAERE (A.)	Id.	29e S. M. A.
DUTHU (Alexandre)	Id.	26e batterie.
DURAND (Camille)	Id.	24e —
ÉVRARD (Georges)	Id.	1re —
FAJOL (Sylvestre)	Id.	30e —
FONTAINE (Albert)	Id.	1re —
GUITER (Joseph)	Id.	27e —
GRAINDORGE (François)	Id.	10e —
GRANDMANGIN (Émile)	Id.	5e S. autos.
GUIBBAL (Albert)	Id.	62e batterie.
GROSLIÈRE (Émile)	Id.	11e —
GRANIER (Marius)	Id.	4e groupe.
GUERRIER (Auguste)	Id.	35e batterie.

Noms et Prénoms	Grade	Unité
GUIGOU (Raoul)	2e classe.	33e batterie.
HAB (Henri)	Id.	3e groupe.
HENDRE (Henri)	Id.	5e —
HONDANT (Albert)	Id.	30e batterie.
JAFFUEL (Félix)	Id.	5e —
JARSALE (François)	Id.	8e —
JALABERT (Germain)	Id.	27e —
JULIA (Camille)	Id.	33e —
LABOLLE (Henri)	Id.	36e —
LAFARGUE (Adrien)	Id.	34e —
LAMARQUE (Jean)	Id.	8e —
LAMONTRE (Eugène)	Id.	14e —
LANOIX (André)	Id.	1re —
LAHAUSSE (Jules)	Id.	10e —
LECROCQ (Louis)	Id.	7e S. M.
LEGAY (Ernest)	Id.	27e batterie.
LESPINARD (Félix)	Id.	30e —
LOQUET (Jean)	Id.	30e —
LOQUEL (André)	Id.	8e —
MANIORT (Jean)	Id.	30e —
MAUREL (Jean)	Id.	28e —
NICOLAS (Henri)	Id.	61e —
OLIVET (Fidelio)	Id.	60e —
PATAT (Léon)	Id.	19e —
PERRAT (François)	Id.	9e —
PEYSSY (Pierre)	Id.	25e —
PEURIÈRES (Charles)	Id.	61e —
PEYSSON (Albert)	Id.	61e —
PENNELIER (François)	Id.	21e —
PETIT (Philippe)	Id.	24e —
PILLAND (Lucien)	Id.	8e —
PERRIN (Jean)	Id.	35e —
PERRET (Joseph)	Id.	38e —
ROGOLLOT (Auguste)	Id.	19e —
ROUZEAUD (Lucien)	Id.	25e —
SENÉGA (Paul)	Id.	26e —
SERRES (Joseph)	Id.	1re —
SEGUIN (Flavien)	Id.	6e S. M.
SALOMON (Félicien)	Id.	6e C. L.
SICOT (Constant)	Id.	15e batterie.
SICARD (Émile)	Id.	61e —
SUFFREN	Id.	20e —
SERNI (Jules)	Id.	6e S. M. A.
TALLON (Adolphe)	Id.	1er groupe

Noms et Prénoms	Grade	Unité
TOST (Aubin)	2e classe.	3e groupe.
TENEGAL (Jean)	Id.	61e batterie.
TENIER (Étienne)	Id.	61e —
TONNAIN (Joseph)	Id.	2e —
THURON (Eugène)	Id.	7e groupe.
VERMOREL (Jean)	Id.	21e batterie.
AMBROISE (René)	Id.	1re —
AUSSENAC (Aristide)	Id.	35e —
AUGE (Émile)	Id.	46e —
BABLÉE (Joseph)	Id.	17e —
BÉCHARD (Célestin)	Id.	16e —
DOURIN (Louis)	Id.	10e —
DELCROIX (François)	Id.	5e —
GOUDONNET (Paulin)	Id.	16e —
GRANDJEAN (Marius)	Id.	4e —
JACQUOT (Paul)	Id.	11e —
LABOULAIS (Fernand)	Id.	1re —
NUEZ (Marcel)	Id.	5e —
PELFORT	Id.	61e —
POMMIER (Ernest)	Id.	16e —
SALES (Camille)	Id.	C. L.
VIGERIE (Jean)	Id.	16e batterie.